

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

NOS VIEUX NOËLS

Dans quelques semaines reviendra la touchante fête de Noël. Il est de tradition en ce beau jour, et particulièrement à la *Messe de Minuit*, de chanter les anciens cantiques que chantèrent nos pères dès les débuts de la Nouvelle-France. Cette tradition, malheureusement, est menacée d'abandon dans certaines paroisses, dans les villes notamment. Les Noëls anciens de la Nouvelle-France (1) font partie du patrimoine religieux et national des Canadiens français. Ce serait donc une grave erreur de les abandonner, de les reléguer dans l'oubli, pour les remplacer par des cantiques modernes qui ne les valent en aucune façon.

J'ai le bonheur de posséder un recueil de cantiques publié à Québec, en 1819, sans nom d'auteur, mais portant l'approbation de Mgr J.-O. Plessis. C'est un magnifique recueil de quatre cents pages près, accompagné des "Airs Notés". Il a pour titre principal : *Nouveau recueil de cantiques à l'usage du diocèse de Québec—1819*.

M. Philéas Gagnon dans son *Essai de bibliographie canadienne* (1895) et M. Ernest Myrand, dans les *Noëls anciens de la Nouvelle-France* (1899) indiquent M. l'abbé Jean-Denis Daulé comme étant l'auteur du *Nouveau recueil*. M. Daulé était l'un des quarante-deux prêtres français qui émigrèrent au Canada, chassés par la Révolution, de 1791 à 1801. M. l'abbé Daulé fut chapelain des Ursulines de Québec pendant vingt-six ans, de 1806 à 1832. Il avait été précédemment curé de la paroisse des Écureuils de 1795 à 1806. "Devenu aveugle, Jean-Denis Daulé se retira à l'Ancienne-Lorette, chez M. François-Xavier Gilbert, instituteur, son protégé, où il mourut, le 16 novembre 1852, à l'âge patriarcal de 86 ans." (2)

(1) Sous ce titre, M. Ernest Myrand a publié une étude historique des plus intéressantes. Québec 1899, chez Dussault & Proulx, imprimeurs.

(2) Ernest Myrand, *Noëls Anciens de la Nouvelle-France*, page 21.

Dans le *Nouveau Recueil de cantiques* (Québec 1819) de Daulé, nous trouvons les Noël's suivants connus en France au 16e siècle et chantés au Canada dès le 17e : pour le temps de l'Avent : *Venez divin Messie, Mortels, préparez-vous* ; pour le jour de Noël : *Dans le calme de la nuit, Ca, Eergers, assemblons-nous, Célébrons tous d'une voix, Amour, honneur, louanges, Dans cette étable, Nouvelle agréable, Silence ciel, Silence terre, Cher enfant qui vient de naître, Eel astre que j'adore, Le Fils du Roi de gloire, Au saint Perceau, Sous les pas du Messie.*

M. Ernest Myrand, dans les *Noël's Anciens*, cite, en plus, *Où s'en vont ces gais bergers, Allons tous à la Crèche, L'Heureuse Nouvelle, Les anges dans nos campagnes.*

Dans les *Cantiques populaires du Canada français*, de M. Ernest Gagnon, on retrouve aussi la musique et les paroles de nos Noël's les plus populaires.

Tous ces cantiques doivent être conservés avec soin et enseignés avec amour dans la famille, à l'école et à l'église. Ils ont des titres de noblesse dont nous retrouvons la trace dans les annales religieuses et historiques du Canada français, dans l'histoire de chacune de nos anciennes paroisses de 1615 à 1760, et dans la tradition populaire. (1)

Aimons-les ces vieux cantiques, apprenons-les avec une fière piété et chantons-les de préférence à tous autres quand revient la douce et joyeuse fête de Noël. Ces Noël's anciens ravivent notre foi et rattachent nos âmes aux âmes des ancêtres.

C.-J. MAGNAN.

SIR LOMER GOUIN VISITE L'ÉCOLE NORMALE DE NICOLET

Mercredi, le 5 novembre dernier, Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la province de Québec, a fait une visite officielle à l'École normale de Nicolet dont le nouveau et magnifique bâtiment a été solennellement inauguré par le Surintendant de l'Instruction publique en juin 1919. A cette date, Sir Lomer n'avait pu se rendre à Nicolet, mais il avait promis à S. G. Mgr Brunault de reprendre sa visite. C'est pourquoi,

(1) Outre les vieux Noël's ci-haut mentionnés, le *Nouveau Recueil* de l'abbé Daulé (Québec 1819), contient les anciens cantiques qui sont encore très en vogue: *A la mort, à la mort, Au sang qu'un Dieu va répandre, Arrête ici passant, Bénissons à jamais, Chantons en ce jour, J'ai vu mes tristes journées, Je me voyais au milieu de ma course, Je mets ma confiance, J'engageai ma promesse au baptême, Le ciel n'est le prix, Nous vous invoquons tous, Que cette voûte retentisse, Qu'ils sont aimés grand Dieu, les tabernacles, Reviens pêcheur, Travailles à votre salut, Tout n'est que vanité, Tu vas remplir les vœux de ta tendresse, Un Dieu vient se faire entendre.*

le 5 novembre, l'École normale de Nicolet et le Maison-Mère des Sœurs de l'Assomption, de cette ville, avaient l'honneur de la visite du Premier Ministre, qui a prouvé par des actes tout l'intérêt qu'il porte à l'éducation et à l'instruction. Sir Lomer était accompagné de ses collègues, les honorables M. M. Tessier et Perreault et de M.M. les députés Laferté, Savoie et Trahan.

Les réceptions à l'évêché par S.G. Mgr Brunault, au couvent des S.S. de l'Assomption et à l'école normale, furent dignes des distingués visiteurs. Des adresses furent présentées au Premier Ministre qui y répondit en termes des plus heureux. Les honorables M.M. Tessier et Perreault et M.M. les députés présents adressèrent aussi la parole.

Dans une allocution éloquente et émue, S. G. Mgr Brunault remercia Sir Lomer pour tout ce qu'il avait fait pour l'établissement des écoles normales de filles et le félicita de l'intérêt sincère qu'il porte aux choses de l'éducation en cette province.

Le Premier Ministre et ses collègues furent aussi les hôtes du Séminaire de Nicolet, où ils furent reçus par les professeurs et les élèves. Mgr Lahaie, supérieur du Séminaire, souhaita la bienvenue au Premier Ministre et les élèves lui présentèrent une jolie adresse. Sir Lomer Gouin répondit aux bonnes paroles de Mgr le Supérieur et à l'adresse des élèves. M. M. Tessier et Perrault adressèrent aussi la parole.

La visite de Sir Lomer à Nicolet a laissé un excellent souvenir.

DES COMPOSITIONS OU "CONCOURS"

Quel intérêt attachez-vous aux compositions, et quel profit pensez-vous en tirer ?

Les compositions (ou concours) tiennent une place importante dans l'organisation d'une école bien tenue.

D'abord, elles renseignent le maître sur la force de chaque élève, sur ses aptitudes, ses progrès, et même sur ses qualités morales, sa force d'attention, sa persévérance, son amour-propre. . .

Les compositions sont aussi le moyen le plus commode et le plus sincère de renseigner les familles sur les progrès de leurs enfants : un chiffre pour la note, un autre pour le rang, cela suffit pour indiquer nettement la place de chacun, pour dissiper toute équivoque et pour couper les ailes aux dangereuses illusions que se font volontiers beaucoup de parents.

Mais les compositions ont pour principale utilité d'exciter l'émula-

tion entre les élèves, et l'on sait que l'émulation est indispensable pour encourager le travail scolaire. "L'esprit des enfants, dit Quintilien, veut sans cesse être excité, aiguillonné. Il languit dans l'isolement et se rouille pour ainsi dire dans les ténèbres, ou bien s'enfle d'une vaine présomption. Comment, en effet, ne pas s'en faire accroire, quand on n'a jamais l'occasion de se comparer avec personne ?"

Seulement, pour atteindre ce but, les compositions doivent être organisées très sérieusement, et satisfaire à la plus stricte impartialité. Examinons toutes les précautions qu'il convient de prendre pour qu'elles aient ce caractère.

En premier lieu, les compositions doivent porter sur *tous les enseignements*, même sur les matières accessoires, afin de permettre à toutes les aptitudes de se révéler, à toutes les bonnes volontés de s'affirmer ; tel élève peut être très faible sur tous les points saufs sur un seul, où il excelle ; il faut l'encourager en lui fournissant l'occasion de montrer son savoir-faire sur son terrain préféré.

Le *choix* des compositions a une très grande importance. On doit proposer des sujets précis, se rapportant exactement à ce qui a été enseigné les semaines précédentes ; les élèves se décourageraient, s'ils avaient à traiter des questions trop éloignées de ce qu'ils ont étudié, puis revu avec soin. Avec les jeunes élèves surtout, il faut bien délimiter la matière à revoir, afin de permettre aux plus laborieux de trouver la récompense de leur travail ; c'est seulement pour les compositions finales qu'il convient de choisir des sujets d'un caractère général.

La plupart des compositions sont faites *par écrit*, car il est plus facile d'apprécier et de comparer des travaux écrits que des réponses orales ; il est pourtant nécessaire, par exemple, pour la récitation ou le calcul mental, de faire des compositions orales. Mais alors des précautions minutieuses sont nécessaires pour procéder avec une absolue justice ; ainsi, les questions doivent être écrites sur des fiches, et tirées au sort ; par ce moyen, personne ne sera tenté de suspecter l'impartialité du maître. Chaque fois qu'on le peut, il est même bon d'ajouter aux questions purement verbales de brèves questions écrites, auxquelles tous les élèves répondent en même temps ; on obtient ainsi une garantie de justice de plus.

A quel *moment* faut-il faire les compositions ? Régulièrement, on en fera une ou deux par semaine, à des heures fixées, toujours les mêmes, et connues des élèves et de leurs parents. Au moins dans les classes bien tenues, cette régularité est un excellent moyen d'assurer la fréquentation scolaire ; il faut aux bons élèves de bien graves raisons pour manquer l'école un jour de composition ! Cependant, il est utile de faire, en outre, des compositions à l'improviste ; inopinément, on prévient les élèves, au début d'un exercice, que celui-ci servira pour le

classement ; on peut même attendre que l'exercice soit fini pour faire savoir qu'il tiendra lieu de composition ; cela met les enfants sur le qui-vive. Parfois, enfin, pour certaines matières, on remplacera la composition mensuelle par l'examen de tous les travaux du mois ; ce procédé est à recommander en particulier pour le dessin, l'écriture, le travail manuel.

Il va de soi que pendant la *confection* des compositions, le maître doit exercer une surveillance très sévère ; il sépare les élèves les uns des autres le plus possible, pour empêcher les communications, et veille à ce qu'ils ne s'aident d'aucune note écrite ; il punit toute tentative de fraude. Dès que le temps accordé pour le travail est écoulé, il recueille les devoirs ; pour plus de commodité, ceux-ci sont faits sur des feuilles volantes, à moins qu'on n'utilise le cahier mensuel pour les compositions.

Quant à la *correction*, elle doit se faire sans trop tarder ; les élèves sont impatients de connaître leurs notes, et il ne faut pas leur faire attendre trop longtemps le résultat. Est-il besoin d'ajouter que cette correction doit être faite de la façon la plus scrupuleuse ? Si les enfants, ou leurs familles, s'apercevaient que les devoirs ont été vus superficiellement, et notés à la légère, ils perdraient confiance ; les compositions ne seraient plus prises au sérieux, et l'autorité morale du maître en recevrait une grave atteinte.

Il reste à donner aux compositions des *sanctions* efficaces. Une première mesure est à recommander : c'est de n'altérer en rien, par des moyens plus ou moins détournés, les résultats obtenus ; certains maîtres, pour récompenser les qualités morales, font entrer en ligne de compte des notes de bonne conduite, d'application, d'assiduité, etc. ; cette pratique est funeste, car elle détruit en grande partie l'efficacité des compositions. Qu'on vante ces qualités morales, qu'on les encourage de toutes façons, mais qu'elles ne soient pas un prétexte pour dénaturer les résultats des compositions : il y aurait là un manque de logique, et même de droiture.

Enfin, pour tirer des compositions tout le profit possible, il est bon de publier chaque mois avec quelque solennité les notes obtenues par les élèves, d'afficher ces notes en classe, de les utiliser pour le classement, de les communiquer aux familles au moyen du carnet de correspondance.

On dira peut-être qu'il est mauvais de donner aux compositions une telle importance ; avec les détracteurs de l'émulation, on répétera qu'il faut éviter d'exciter de semblables rivalités, qui poussent les uns à la présomption, à l'orgueil, et les autres à la jalousie. Il n'en est pas moins vrai que l'émulation est le ressort le plus puissant de l'activité chez tous les hommes, et en particulier chez les enfants ; une éducation qui n'en tiendrait pas compte serait vouée à l'énerverment, à l'impuissance.

(L'École et la Famille.)

T. Inspecteur primaire.

MORALE PRATIQUE

LES ENNEMIS DE LA CONSCIENCE

M. l'abbé Joseph-N. Dupuis, visiteur des écoles catholiques de Montréal, a donné naguère un cours de Morale devant le Cercle pédagogique Roy. Voici un chapitre intéressant de ce cours :

Lamartine, dans un de ses romans pleins de psychologie : "Le tailleur de pierres de Saint-Point", nous décrit la conscience avec un art que devait encore surpasser Paul Bourget. Sous une forme familière, c'est un homme du peuple qui nous montre dans la conscience, la voix et "le dernier mot" de Dieu. "C'est cette voix que les savants appellent conscience, et que nous autres pauvres gens, nous appelons le gros bon sens. Ça ne sait rien dire, mais ça sait tout juger. Il faut bien "un dernier mot" au fond de l'homme, quand il se débat avec lui-même, et qu'il ne sait pas à qui entendre. Et ce "dernier mot" c'est Dieu qui l'a écrit en nous, comme on écrit la route, de temps en temps, sur les poteaux de chemin, pour qu'on ne se trompe pas de route".

Mais cette conscience a des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur. Le premier c'est la légèreté et le manque de réflexion. Il y a beaucoup de personnes qui ne se connaissent pas. Elles s'ignorent parce qu'elles ne s'étudient point. Elles ne veulent pas sonder leur propre conscience. On n'aime pas à se connaître parce qu'on serait obligé de se dire des choses sévères. Quelques-uns s'ignorent par faiblesse et paresse d'esprit ; d'autres par mollesse de caractère. Pourtant la philosophie nous invite à nous étudier sans cesse. Les païens avaient gravé au frontispice de leurs temples, le célèbre : "Connais-toi toi-même". Comment se gouverner, quel parti tirer de soi-même, si on s'ignore ? Nous entrons dans le monde par une volonté qui n'est pas la nôtre, mais une fois entrés, nous devons y vivre à nos risques et périls. Et si l'on considère la plupart des hommes, à quoi sont-ils occupés ? à se fuir. Ils ont peur de tout ce qui pourrait les obliger à se mettre, dix minutes, en face d'eux-mêmes pour s'interroger. Ce serait peut-être dix minutes de reproches, et l'on n'aime pas les reproches . . .

Un autre ennemi de la conscience, c'est l'illusion qui ne cesse d'exercer en nous son mirage trompeur. C'est ici que les principes s'imposent, et que le rôle de la conscience devient encore plus délicat, puisqu'il s'agit de contrôler sa liberté et son autorité : deux prérogatives dont elle est, avec raison, extrêmement jalouse. "Ma conscience est libre !" Il faut aussi peser la valeur et la signification de cet axiôme. Sans pénétrer dans le domaine politique, en demeurant dans l'ordre social, si vous prétendez simplement que tout homme, dès qu'il a l'usage légitime de ses facultés, "peut" transgresser la loi que sa conscience lui montre écrite dans sa raison, dans le décalogue ou dans les pages d'un code humain, vous êtes dans le vrai. C'est là une doctrine qui date de loin, puisqu'elle date du jour où le premier être créé libre fit un triste usage de sa liberté. Si vous prétendez établir que la conscience peut être soustraite, au nom de la morale indépendante, à toute règle fixe et invariable; qu'elle n'est autre chose qu'un sentiment variable comme le climat, un attrait qu'on modifie à volonté—vous vous mettez en opposition avec la saine doctrine et le bon sens. La conscience ne fait pas la loi ; elle la suppose et l'invoque. Sa liberté est celle du juge qui, ayant lu un article du code, l'applique à la cause démontrée évidente.

Autre illusion : "J'ai ma conscience !" Ce n'est pas là un principe absolu. Que votre conscience soit une autorité souveraine qui juge en première et dernière instance, c'est très bien : à la condition, cependant, qu'elle reposera sur la vérité et la certitude ; car une conscience droite parle au nom de Dieu et ne s'oppose à aucune loi vraiment digne de ce nom. Mais concluons-nous de là que jamais la conscience humaine ne pro-

noncera une sentence sujette à revision ? Assurément non. Elle serait longue l'énumération des consciences dont on invoque l'autorité et qui ne seraient que des guides aveugles conduisant au précipice : conscience fautive, conscience pharisaïque, conscience paralysée, conscience douteuse et scrupuleuse.

L'intérêt propre, l'égoïsme surtout, quand il s'appelle le plaisir, voilà encore un terrible ennemi de la conscience. Il nous abuse si étrangement que le plus sûr moyen de rester impartial consiste à se mettre à la place de l'intérêt opposé. Car personne n'est son juge dans sa propre cause. Quand une passion quelconque nous domine, elle en arrive à suggérer des sophismes qui font frémir. C'est alors une lutte effrayante. C'est un plaider en règle de la passion qui bouillonne contre la raison et le devoir.

Mais il y a aussi les ennemis extérieurs. M. l'abbé Dupuis en a stigmatisé deux : l'influence délétère du mauvais exemple et la basse flatterie.

La vie, dans les grandes villes surtout, est une guirlande de distractions plus ou moins honnêtes, et le monde met habilement toute sa vertu à savoir la tresser. Souvent il suffit d'imiter pour être pervers, et de suivre le grand nombre pour se perdre. On agit d'après le milieu où l'on vit. On imite la foule, les uns par débilité morale, les autres par complaisance ou par respect humain. Le monde factice où nous nous mouvons s'entend merveilleusement aux plus étranges compromis. Ce n'est pas justifier une faute que de dire : tout le monde agit ainsi. Au lieu de dire cela se fait, il faut, d'abord, prouver qu'il est bien de le faire. La multitude n'est pas toujours un guide infailible. En fait de vertus, la société légère, superficielle et assoiffée de jouissances, ne prise guère que la probité qui protège ses plaisirs, en respectant les ressources qui les alimentent. Pour elle, le sérieux est une impolitesse, et la franchise peut devenir un péril.

Et c'est là le second écueil contre lequel la conscience vient quelquefois se heurter et faire tristement naufrage. On loue le bien outre mesure. Et ce qui est pis encore, on décerne la louange à qui mérite le blâme. C'est Montesquieu qui a dit cette parole cinglante et qui peut s'appliquer à tous les temps et à tous les pays : "Quand dans un royaume, il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu." La race de ces esprits souples et commodes, adroits et insinuants, fourbes et dissimulés, pullule autour de ceux qui ont en main la richesse, le crédit ou la puissance. Et la flatterie, grâce à l'orgueil de l'homme, vaut souvent mieux que le mérite pour réussir. C'est ainsi que la dignité s'en va, que l'indépendance morale disparaît, que les caractères s'affaiblissent. L'on redoute comme un péril le contact d'une croyance ou d'une vaillance. L'on voit des natures délicates et distinguées se vulgariser et s'amoindrir par le désir immodéré de l'avancement et se débarrasser, un par un, des principes qui les gênent.

Que de consciences fraîches et pures d'abord, ont été ainsi souillées par ces esprits vils et rampants ; celui que la flatterie enivre sera le premier à avouer qu'il n'est point infailible, qu'il peut faire des fautes comme les autres, mais il voudra être le seul à le dire. Quand il vous consulte, c'est votre approbation qu'il vous demande et non votre conseil. Aussi sait-il choisir son monde. Il veut des courtisans plutôt que des amis, et quand on est puissant, on les trouve toujours. Hélas ! tous nous aimons, plus ou moins, à nous endormir aux mélodies trompeuses de la flatterie. C'est la conscience qui a reçu mission de nous éveiller et de nous arracher à ces rêves mensongers.

La conscience juste et droite n'a pour devise qu'un mot : la Vérité. Quels que soient notre âge, notre condition, notre fortune, nos talents, maintenons intact l'honneur de la conscience et soyons toujours fidèles à sa voix. Quand le droit ou le devoir paraissent douteux, soyons avec l'autorité qui a mission de nous commander, c'est un principe d'ordre. Quand il s'agit de charité, poussons la condescendance jusqu'aux cimes de l'héroïsme si nous comprenons ce que charité signifie. Mais quand la voix de la conscience nous affirme avec évidence et certitude, les droits de Dieu ou de notre âme immortelle, oublions tout, plutôt que d'étouffer cette voix.

UN GRAND MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE

LES EXPOSITIONS SCOLAIRES AGRICOLES—A SAINT-CASIMIR

Nous avons vu hier une exposition *qui est une exposition*, où il n'y a ni tentes, ni spectacles, pas même de courses, une exposition où l'on ne voit que le produit du travail des exposants. Une exposition, du reste, admirablement agencée, où les produits sont présentés de façon élégante, avec une méticuleuse propreté, avec un grand souci de la mise en valeur. Une exposition très fréquentée, très étudiée et qui, affirme-t-on partout, est vraiment un principe de progrès. Et cette exposition est une exposition organisée par des enfants : garçonnets et fillettes.

Il y avait dans les vastes salles de l'académie des garçons de Saint-Casimir, outre les travaux faits par les petites écolières, pour plus de \$300, estimait-on, de légumes de toute sorte. Ces légumes ont été cultivés par les enfants de la paroisse et de quelques écoles voisines dans les jardins de ces écoles et dans les parcelles de terrain que les parents, stimulés par le spectacle de l'école, ont mises à la disposition des petits. Cela représente un bel exemple d'éducation agricole, un magnifique exemple d'éducation tout court.

Les enfants qui ont travaillé dans ces jardins y ont pris ou développé le goût des choses de la terre ; par l'exemple, par les leçons de leurs maîtres, par la récompense qui attendait leur travail, ils ont mieux compris la noblesse de la profession agricole, du travail du sol ; ils ont aiguisé leur esprit d'observation, ils ont appris à chercher le pourquoi des choses, à relier les effets aux causes ; ils se sont entraînés, en jouant pour ainsi dire, à une gymnastique intellectuelle qui complète le travail des classes quotidiennes.

Cela compte pour l'avenir, cela aide à préparer une génération qui sera moins exposée à céder à l'attrance de la ville, et si quelques-uns de ces petits sont tout de même absorbés par la vie urbaine, il leur restera le goût et la connaissance des choses agricoles. Ils seront tout préparés pour s'occuper en ville, le cas échéant, de jardins ouvriers, ils garderont le souvenir de la noblesse du travail agricole. Mais cela compte aussi pour le présent, et de la façon la plus précise. L'exemple, d'habitude, descend des anciens aux jeunes, mais cette fois il remonte des jeunes aux anciens, nous disaient hier des cultivateurs d'expérience. Nous ne faisons guère la culture potagère autrefois ; le spectacle, l'ardeur des jeunes nous ont conquis. Si nous les laissons faire, ils prendraient tout le jardin à eux tout seuls. En tout cas, ils sont en train de nous apprendre, à nous les anciens, le goût de la culture potagère. Et nous nous en trouvons mieux.

L'exemple a rayonné d'une autre façon. Saint-Casimir s'honore d'avoir, dans les milieux français, ouvert la série des expositions scolaires agricoles. Soixante-quinze auront, paraît-il, lieu cette année d'un bout à l'autre de la province. Dans le seul comté de Portneuf, nous en comptons sept ou huit, qui se succèdent ces semaines-ci de deux jours en deux jours, et cela représente la contribution d'un nombre de paroisses plus considérable, car les expositions réunissent souvent les produits de plusieurs paroisses. L'œuvre, en même temps qu'elle s'étend, se perfectionne. On nous faisait observer par exemple, à Saint-Casimir, que, la première année, les produits étaient présentés souvent dans un état terreux. On les lave maintenant, on pare les caisses, de façon à rendre l'article plus attrayant. L'exemple des plus soigneux a entraîné les autres. Une saine rivalité, à laquelle les parents ne sont pas restés étrangers, a suscité de nouveaux perfectionnements. Le jeune cultivateur de demain s'habitue de la sorte à présenter sa marchandise de la façon la plus agréable, à ne rien négliger de ce qui peut attirer la clientèle.

Un grand mouvement d'éducation paraît donc sortir des modestes initiatives de Saint-Casimir. Il se propage, il se propagera de plus en plus à travers la province. Et c'est un

mouvement d'une fécondité assurée parce qu'il s'adresse aux jeunes, à ceux dont l'esprit n'est pas encore encombré de préjugés et s'ouvre facilement à toutes les observations, à toutes les leçons utiles.

Cette œuvre, dont on peut ainsi prévoir la large extension, est le fruit de l'effort combiné de quelques hommes d'esprit élevé, de volonté tenace. A Saint-Casimir, ils n'étaient, au début, qu'une poignée : commissaires d'écoles, ecclésiastiques, agronomes, instituteurs et institutrices, citoyens dévoués. Ils ont su vouloir et—ce qui est malheureusement plus rare chez nous—persévérer. Ils ont vu leur œuvre progresser chez eux, désarmer les critiques, conquérir des adversaires, rayonner au loin. La génération qui grandit saluera en eux des bienfaiteurs et prolongera indéfiniment leur influence.

Dans ces notes hâtives, griffonnées au saut du train, nous avons essayé de marquer les grandes lignes de leur œuvre. C'était le meilleur, le plus sincère témoignage que nous puissions leur rendre. Nous regrettons seulement qu'il reste par trop incomplet, qu'il exprime de façon trop insuffisante ce que nous avons vu et admiré (1).

OMER HÉROUX.

PRÉPARATION PROCHAINE DU CATÉCHISME

La préparation doit être adaptée au caractère de la leçon.

Toute leçon de catéchisme demande un langage clair, précis, mesuré, empreint de dignité, de prudence et de sagesse ; si, dans la préparation, il est impossible de prévoir toutes les expressions dont on se servira, du moins faut-il se rappeler, en principe, que l'emploi de toute locution déplacée, burlesque, triviale, nuit à l'autorité du maître et au recueillement de l'auditoire.

La leçon doit être préparée en vue de la doctrine qu'elle va exposer. Les matières du catéchisme sont profondément différentes les unes des autres. "C'est le dogme avec ses vérités, tantôt historiques, tantôt métaphysiques, relevant quelquefois uniquement de la révélation, d'autres fois aussi de la raison. C'est la morale, dont certains préceptes ou certains conseils n'ont d'autre raison d'être que la volonté de Dieu, quand les autres, inscrits dans la conscience naturelle comme dans les livres saints, trouvent une sanction dans l'expérience humaine aussi bien que dans les jugements divins. C'est la liturgie et l'ensemble des moyens d'honorer Dieu ou de sanctifier la vie, moyens où l'action divine, la législation ecclésiastique, l'action humaine, se partagent pour ainsi dire les rôles (2)."

Sans la connaissance des méthodes d'enseignement, il est à peu près impossible d'expliquer chacun de ces éléments d'une manière appropriée. La religion, étant la science la plus vaste et la plus sublime, demande, par cela même, l'emploi de toutes les ressources, de tous les moyens qui peuvent aider la jeunesse chrétienne à la comprendre, à l'aimer et à la mettre en pratique. Les procédés d'enseignement trouvent leur application dans tous les cours, mais à des degrés différents ; au cours élémentaire, doivent dominer surtout la méthode historique et l'intuition ; au cours moyen il convient de donner une part plus considérable aux procédés explicatifs ; au cours supérieur, il devient parfois nécessaire de recourir, en outre, aux moyens démonstratifs.

C'est donc pour le maître une obligation de s'instruire à fond des méthodes et des procédés pédagogiques. S'il les connaît bien, l'expérience, jointe à la réflexion et à l'amour des âmes, lui indiquera presque spontanément le procédé particulier qui doit dominer dans la

(1) Reproduit du *Devoir* du 15 septembre 1919.

(2) Ch. Finot, *Catéchistes et Catéchismes*, p. 190.

leçon qu'il prépare. Une fois ce procédé bien déterminé, il ne reste plus qu'à réunir les éléments de la leçon, à les disposer dans leur ordre logique, à les assaisonner de traits d'histoire et de comparaisons familières ; et comme tout est préparé d'après un principe général conforme au but que l'on veut atteindre, la leçon ne saurait manquer d'être intéressante, pratique et fructueuse.

FRÈRE P.-G.
des Frères Maristes.

RESTONS FIDÈLES AUX TRADITIONS DE LA PÉDAGOGIE FRANÇAISE

Dans un excellent article sur l'enseignement du français paru dans la livraison d'août de *l'Action Française* de Montréal, le R. P. Dugré, S.J. dit :

La question qui se pose, pour nous Canadiens français, est donc de savoir si nous devons nous attacher aux traditions de la pédagogie française, ou si nous devons en sacrifier quelque chose pour mieux nous adapter au milieu où nous vivons. Resterons-nous délibérément latins ou nous ferons-nous saxons parlant français ?

Question d'une importance primordiale et diversement résolue jusqu'ici. Non seulement les hommes d'affaires qui se mêlent ou ne se mêlent pas de pédagogie, mais un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française. Seuls les tenants irréductibles de la vieille culture classique ont voulu faire de notre peuple, d'abord un peuple d'esprit français, un peuple de commerçants ensuite. On le leur reproche assez vertement. Qui a raison, qui a tort ?

Pour nos gens pratiques, le but étant d'arriver où sont les Anglais, nous devons prendre le chemin qu'ils suivent. Pour lutter contre eux, rien de mieux à faire que de prendre leurs armes.

J'avoue que cette logique ne me convainc pas. Avec sa bonne fronde, David tua Goliath qui avait pourtant sa grande épée. Avec un esprit clair et les qualités du génie français, nous n'anéantirons pas nos rivaux sur le sol d'Amérique, nous ne le voulons pas ; mais nous nous taillerons une place avantageuse à côté d'eux. Rien ne vaut les habits à sa taille. On y est plus à l'aise et plus élégant. Je me défie de ces gens qui veulent nous affubler, toujours pour notre plus grand bien, de toutes les fourrures qu'ils voient sur les épaules des autres, de toutes les breloques dont ils sont chamarrés.

Si nous voulons être quelque chose, soyons nous-mêmes. Autrement nous ne serons que de *l'imitation*, comme disent nos gens quand ils parlent des pelletteries. Notre grand, notre seul titre de noblesse, c'est d'être des Français dans ce coin d'Amérique. Soyons-le aussi parfaitement que cela se peut dans les conditions où nous vivons. Ne nous proposons pas pour idéal d'être des copies d'Anglais ou d'Américains, si parfaites soient-elles, ce serait nous suicider. Les premiers à nous en mépriser seraient précisément ces Anglais et ces Américains qui déjà s'étonnent et qui commencent à nous admirer de ce que nous survivons. Ils nous envieront bientôt si nous possédons la pleine culture française ; ils nous mépriseront si nous ne pouvons pas ou si nous ne voulons pas y atteindre. Dès maintenant, quand ils veulent nous blesser profondément, que nous reprochent-ils ? De n'être pas américains ? Pas du tout, mais de n'être pas tout à fait français.

Certes il faut tenir compte des circonstances. Nous serons français, mais des Français du Canada, à deux mille lieues de la France et parmi cent millions d'Anglo-Saxons. Certains détails de notre caractère en seront fatalement altérés, nous perdrons d'un côté, nous gagnerons de l'autre, mais nous nous devons à nous-mêmes, nous devons à nos ancêtres, nous-

devons à toute la race française d'être fiers de ce que nous sommes et de garder intact le fond de notre caractère ethnique. Sans doute il faut vivre, il faut nous armer pour la lutte ; mais le triomphe, le seul triomphe pour nous, c'est de survivre en conservant dans toute sa splendeur le génie de notre race.

Or ce génie s'est formé, se maintient, se développe par des méthodes d'éducation longuement élaborées. "Le génie d'une race, dit Agathon dans un livre désormais célèbre, (1) c'est un mot vague peut-être, mais qu'on entend pourtant avec assez de précision. Il y a, dans toute nation, une réserve, un capital de forces intellectuelles, que l'instruction supérieure a pour but d'entretenir et d'accroître. Notre génie français, fait d'ordre, de clarté et de goût, a été acquis à la longue et par certains procédés de culture éprouvés. Y pouvons-nous renoncer aujourd'hui sans abandonner le meilleur de nous-même, sans compromettre ce qui a longtemps assuré et assure encore la primauté de notre intelligence ? L'expérience répond : non... Le génie d'un peuple dépend en grande partie de son éducation, de la direction imprimée à ses goûts et à ses tendances ; il est en grande partie son œuvre. Or, il existe un accord profond entre notre génie français et ce que nous appelons d'un terme large la culture classique. Si nous voulons conserver cet héritage de précieuses qualités que les peuples étrangers s'accordent à admirer chez nous, le sens idéaliste, la netteté de l'intelligence, le goût, sans doute est-il imprudent de sacrifier cette formule de notre éducation nationale.

ADELARD DUGRÉ, S.J.

VRAIES ÉCOLES CATHOLIQUES

Nous avons souvent, hélas ! à déplorer de tristes défections en nos élèves des écoles catholiques. Il ne suffit pas, pour recevoir une véritable formation religieuse, de passer par nos classes, d'écouter des maîtres chrétiens. Il faut que l'enseignement catholique devienne lumière et vie ; il faut que l'enfant soit convaincu de l'existence de Dieu invisible à l'œil, mais dont la présence se manifeste dans l'ordre du ciel, dans la voix de la conscience, dans l'histoire, dans la nature ; il faut qu'il soit convaincu de la vérité de l'Église catholique et romaine, qu'il soit convaincu de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et Homme, qu'il ait appris à pratiquer les sacrements, qu'il ait senti combien la confession et la communion sont salutaires. Il faut qu'il ait la fierté de sa foi et de sa religion.

Cette éducation solide demande non des maîtres quelconques, mais des maîtres véritablement chrétiens, parlant de l'abondance du cœur et zélés au point d'inspirer un vrai amour de la religion. Un maître chrétien, c'est celui pour qui Dieu, la Providence, la Justice suprême, Jésus-Christ, l'Église, les sacrements ne sont pas des abstractions, mais des réalités concrètes, celui dont les exemples sont plus efficaces encore que les paroles, celui qui n'est pas un mercenaire, mais qui aime véritablement les âmes pour les donner à Jésus-Christ.

De pareils maîtres ne s'improvisent pas ; on ne les trouve pas moyennant salaire. Ils sont le produit d'une formation chrétienne solide, profonde, longue, personnelle.

Avec un bon traitement on peut trouver des compétences pédagogiques et de la science, mais la science, et même la science religieuse ne sont qu'un moyen pour un maître chrétien. Il faut qu'il aime les âmes, qu'il ait le zèle incessant de pénétrer son enseignement de l'esprit catholique, que sans effort il sache tirer de l'histoire, des lectures, les conclusions qui s'imposent à l'intelligence.

Nous avons au Canada l'inappréciable avantage de compter des communautés religieuses enseignantes formées avec soin, des communautés de religieuses et de religieux. Elles ont opéré un bien incalculable. Nous prions pour que leur recrutement soit abon-

(1) Agathon, *L'Esprit de la Nouvelle Sorbonne*, p. 175.

dant et choisi, que leur formation corresponde à leur mission de dévouement si sublime et si crucifiant à la nature. Nous prions aussi pour la formation solide des maîtresses et maîtres laïcs. Les besoins sont immenses en France, en Europe, aux Etats-Unis. Le champ de la moisson est vaste et les ouvriers peu nombreux, prions donc le Maître de la moisson pour qu'il envoie de nombreux moissonneurs dans le champ du père de famille.

Prions pour que les futurs maîtres chrétiens aient une véritable dévotion au Sacré-Cœur. S'ils aiment profondément ce divin Cœur, ils aimeront les âmes comme Jésus, ils voudront les conquérir à l'Amour suprême. Leur enseignement sera béni, et touchera les cœurs suivant la divine promesse.

"Quand on a acquis l'habitude de s'approprier les désirs du Cœur de Jésus, dit le P. Ramière, il est impossible qu'on ne se sente pas porté à travailler de toutes ses forces à la réalisation de ces désirs."

Armand CHOSSECROS, S. J. (1)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

PERCEPTION DES COTISATIONS CHEZ LES DISSIDENTS

Le juge Charbonneau, de la Cour Supérieure, à Montréal, dans la cause de la Corporation des Commissaires catholiques des écoles séparées de la paroisse de Saint-Michel-Archange de Montréal vs Wall, a rendu, en 1916, le jugement suivant :

"C'est le contribuable et non la corporation scolaire qui peut prouver que le contribuable est catholique ou non-catholique, avant l'inscription de son nom sur le rôle pour la perception des taxes scolaires. Et peu importe que la copie du rôle d'évaluation certifiée et remise par le greffier de la cité au secrétaire-trésorier de la corporation scolaire qui impose la taxe le décrive comme catholique ou comme non-catholique ; bien qu'authentique, ce rôle ne lie que les contribuables qui y sont sujets ; le contribuable qui y est inscrit à tort comme catholique ou comme non-catholique n'est pas plus considéré comme tel en droit pour cela."

Voyez d'abord les faits antérieurs au temps de l'action :

En 1906, une loi spéciale de la Législature autorisait à se former en une municipalité distincte et séparée—celle des Commissaires catholiques des Ecoles séparées de la paroisse de Saint-Michel-Archange de Montréal—tous les contribuables parlant la langue anglaise et professant la religion catholique habitant un certain territoire délimité par le même statut. Suivant les dispositions des articles 2616-2620 du Code scolaire, auxquels la présente loi laissait leur plein effet, cette corporation ne devait se composer, comme les corporations ordinaires de syndics dissidents, que de contribuables faisant option pour en devenir membres.

En 1912, pour augmenter ses revenus jugés trop restreints, cette corporation de Saint-Michel-Archange fit décréter, par une seconde loi provinciale, que tous les propriétaires, occupants, locataires ou contribuables catholiques et parlant la langue anglaise habitant les territoires soumis à sa régie constituent une corporation distincte sous le même nom de Corporation des Commissaires catholiques des écoles séparées de la paroisse de Saint-Michel-Archange. On le constate facilement, cette loi enlevait aux contribuables catholiques de langue anglaise le droit de choisir entre la corporation des commissaires de langue française et la corporation des syndics de langue anglaise pour payer leurs cotisations scolaires.

Malheureusement imparfaite, cette loi ne fixait aucun mode de déterminer la religion et la langue des contribuables qu'elle visait. C'est ce qui entraîna le procès que nous rapportons.

(1) Reproduit du *Messageur Canadien*, septembre 1919.

Wall, propriétaire d'immeubles situés sur le territoire de la corporation des Commissaires catholiques de Saint-Michel-Archange, est inscrit par le secrétaire de la dite corporation sur son rôle de cotisations comme catholique et comme citoyen de langue anglaise. Wall refusant de payer, les Commissaires réclamèrent de lui, en Cour Supérieure, la somme de \$238.89 pour cotisations scolaires et intérêts échus depuis trois ans.

Wall plaide qu'il n'est pas catholique et que, par conséquent, il ne peut pas être inscrit légalement sur le rôle de cotisations de la Commission scolaire catholique ; il soutient que la réclamation des demandeurs n'est pas fondée et demande pour cela le renvoi de l'action.

Les demandeurs, dans leur réplique, admettent très bien que Wall n'est pas catholique ; mais ils allèguent que ce même Wall a été inscrit sur le rôle de cotisations de la ville de Montréal comme catholique ; ils allèguent que Wall a eu toutes les chances et toutes les facilités pour contester ce rôle, mais qu'il ne l'a pas fait ; ils soutiennent que l'omission par Wall de contester le dit rôle constitue une présomption *juris et de jure* (1) que le défendeur est catholique.

Le juge a renvoyé la demande des Commissaires en déclarant que ceux-ci avaient perdu le droit de prouver la religion et la langue des contribuables par le fait qu'ils s'étaient fait donner par la Législature le droit d'incorporer comme membres de leur corporation scolaire tous les contribuables catholiques de langue anglaise habitant le territoire soumis à leur administration.

Les frais du procès furent tous supportés par les Commissaires.

EUG. L'HEUREUX,
Avocat.

DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

SESSION DE JUIN 1919—(Suite)

DIPLOMES ACADÉMIQUES

MONTRÉAL.

Académie française.—Satisfaisant:—Gauthier, Léontine ; Larocque, Colombe ; Cloutier, J.-Emile ; Latreille, Marie-Anne ; Séguin, Juliette ; Turcotte, Eugénie ; Brouillet, M.-Alice ; Gingras, Jos.-Aldéar ; Langlois, M.-Rose-Anne-Berthe ; Bergeron, Euchariste ; Ruel, Jean-Baptiste ; Lebeau, Antoinette ; Hébert, Antonio ; Renaud, J.-Roméo ; Bibaud, Michel ; Lalonde, Edouard ; Douesnard, Emma ; Roberge, Diana ; Robillard, Jos.-Henri-Alb. ; Vaillancourt, Victor ; Gagnon, Armand ; Pinsonneault, Thomas ; Tanguay, Adrienne.

Académie anglaise.—Satisfaisant:—McManus, Michael ; Valin, Theresa ; Bellew, Beatrice ; Klemhans, Grace ; Wynn, Madeleine.

Académie française.—Distinction:—Beaudry, Marguerite ; Desjardins, Agathe ; Guénette, Florianne ; Lafontaine, Berthe ; Nadon, Marie-Joseph ; Décary, Viviane ; Forest, M.-Eliane ; St-Jacques, Cécile ; Lesage, Alice ; Riopelle, Antoinette ; Lalime, Anglore ; Doyon, Gertrude ; Raymond, Berthe ; Gagné, Gabrielle ; Toupin, Isabelle ; Filiatrault,

(1) Une présomption *juris et de jure*, c'en est une contre laquelle la Cour ne reçoit aucune preuve.

Eugénie; Hus-Cournoyer, M.-Bernadette; Prévost, Honora; Langlois, Marguerite; Jobin, Marguerite; Brossard, Antoinette; Perreault, Juliette; Lanteigne, Olivette; Payne, Claire; Laffeur, Albertine; DesRochers, Rose-Anna; Michaud, Céline; Tessier, Jeanette; Goyet, M.-Jeanne; Beaudoin, Lucia; Gascon, Berthe; Laporte, Jos.-Raoul; Dionne, Gabrielle; Séguin, Rolande; deGuise, Jeanne; Pion, Jeanne; Lamer, Marie-Berthe; Richard, M.-Régina; Daignault, Jeanne; Sansregret, Yvonne; Fontaine, Rhéa; Major, Marie-Joseph; Racine, Anna-Maria; Massy, Cécile; Boileau, J.-Léopold; Turbide, Maurice; Guimont, Léonie; Pétraz, Marguerite; Gosselin, J.-Gérard-Magella; Fortier, Stanislas; Gauthier, Jeannette; Riendeau, Marguerite; Lanctôt, Cécile; Bailargeon, Clarisse; Provost, Lucille; Lachapelle, Pauline; Bordua, Jeanne; Désormeau, Antoinette; Martineau, Clara; Paré, Louis-Josaphat; Pinsonneault, Roch; Legault, M.-Anne-Yvonne; Brazeau, M.-Ange-Laurenza; Robert, M.-Louise-Anysie; Desjardins, Ida; Thouin, M.-Aubertine; Lafortune dit Tellier, Laura-Aurore; Charron, M.-Irène; Filion, Eglantine; Robert, Rose-Anna; Gariépy, Germaine; Madore, Maria; Dupuis, Berthe; Léveillé, Evéline; Riopel, Toussaint-Evariste; Tassé, Cécile; Drouin, Maria; Morache, Marie; Thibault, Léopoldine; Chênevert, Anna; Caron, Cécile; Grenier, Rose-Anna; Beauchemin, Annette; Sauriol, Albertine; Leclair, M.-Thérèse; Robert, Couronne; St-Jacques, Yvonne; Tremblay, M.-Angéline; Mongeau, Thérèse; Turcotte, Clérinda; Girard, Joseph-Arthur.

Académie anglaise.—*Distinction.*—O'Shaughnessy, Francis; Callaghan, Samuel John; Gosselin, Bertha; Kennedy, Janet; Berry, Sarah; McAfee, Bernadette; Collins, Sarah Agnes; Modler, Laura Elizabeth.

Académie française et élémentaire anglaise.—*Distinction.*—Renaud, Antoinette; Gingras, Jeanne.

Académie française et modèle anglaise.—*Distinction.*—Hurtubise, Gabrielle; Contant, Léontine; Champoux, Antoinette; Mongeau, M.-Cécile-Adrienne; Chicoine, Emilia; Larivière, Antonia; Denis, Jeanne.

Académie française et anglaise.—*Satisfaisant.*—Blouin, Jos.-Eudore; Veilleux, J.-L.-Philippe; Danis, Henri.

Académie anglaise et française.—*Satisfaisant.*—Benoit, John Anthony; Laroche, Henri.

Académie française et anglaise.—*Distinction.*—Paradis, Marthe; St-Jacques, Simonne; Bédard, Germaine; Bock, M.-Denise-Liliane; Dubé, Lilliane; Robitaille, Jos.-Réné; Corbeil, Dorothee; Robert, Joseph-N.; Leclerc, Alice; Bélanger, Luciane; Denis, Cécile; Morin, Lucienne; Plouffe, Geneviève; Lafleur, Yolande; Bourque, J.-Paul; Talbot, J.-Eloi-Gérard; Veilleux, J.-Cléophas; Pelletier, Jos.-Emile; Duval, Jules; Bailargeon, Jeannette; Bélanger, Gabrielle; Robidoux, Bella; Trempe, M.-Louise; Gosselin, Jos.-Emile; Mailly, Thomas; Bernier, Antoine-Ovila; Guillotte, J.-Emilien; Rémillard, Jos.-Ernest; Vermandin, Jos.-Emile; Bilodeau, Clara; Gauthier, Hector; Leduc, J.-Séraphin *alias* Wilfrid; Perraton, Joannes; Perras, Emilienne; Villeneuve, Joseph-Henri; Guertin, Henri; Lapointe, Alphonse; Moreau, Joseph-Gratien; Lambert, Joseph-Arthur.

Académie anglaise et française.—*Distinction.*—Martel, M. Margaret Anna; Turcotte, Joseph-Siméon; Boulerice, Frs.-X.; McMurray, Albert James.

QUEBEC.

Académie française.—*Satisfaisant.*—Gagnon, M.-Antoinette; Roy, Marie; Giroux, M.-Marguerite; Montminy, Célestine.

Académie française.—*Distinction.*—Grantham, Catherine; Lamontagne, Antoinette; Guillemet, Alfrédina; Barabé, Angèle; Dancosse, Anne-Marie; Côté, Germaine; Bailargeon, Eva; Trudelle, Hubert; LaRoche, Marguerite-Marie; Robitaille, J.-Art.-Léonidas, Roberge, Cécile; Guillemette, Alvine.

Académie anglais et modèle français.—Satisfaisant :—Moran, Margaret ; Heney, Mary Ellen Catherine.

Académie français et modèle anglais.—Distinction :—Bertrand, M.-Bl.-Lucienne ; Tanguay, Joseph.

Académie français et anglais.—Satisfaisant :—Cartier, J.-Eug.-Donat ; Verreault, M.-Berthe.

Académie français et anglais.—Distinction :—Morisset, Marie-Thérèse ; Messénie, Anne-Marie ; Doré, M.-Jeanne ; Nicole, Jos.-Adolphe ; Allard, Jos.-Roméo.

Académie anglais et français.—Distinction :—Gagné, Thérèse.

NICOLET

Académie français.—Distinction :—Allard, Angéline.

Académie français et modèle anglais.—Distinction :—Morvan, Laurette.

ST-HYACINTHE

Académie français.—Distinction :—Hevey, M.-Yvonne ; Desautels, Léa ; Lacharité, Germaine ; Fontaine, Alexandrina ; Trahan, Marie-Léda ; Michon, Irène ; Robert, Marie-Gabrielle ; St-Arnaud, Rosario ; Drouin, Wilfrid ; Genest, J.-Louis ; Lamothe, J.-Etienne.

Académie français et modèle anglais.—Satisfaisant :—Goulet, Louise ; Paradis, Thérèse ; Gaucher, Ritha.

Académie français et modèle anglais.—Distinction :—Vandal, Cordélie-Elizabeth ; Brosseau, M.-Anna-Béatrice.

Académie français et anglais.—Satisfaisant :—Rouleau, Antonio ; Bureau, Ovide.

Académie français et anglais.—Distinction :—Beauchemin, Marguerite ; deBlois, Simonne ; Ostiguy, Gertrude ; Parent, Marie-Anna ; Roux, Rolland ; Martel, Dominique ; Blanchet, Théodore ; St-Pierre, J.-Emile ; Beauchamp, Euclide.

RIMOUSKI

Académie français et anglais.—Distinction :—Brochu, Jean-Raoul.

JOIETTE

Académie français.—Satisfaisant :—Boucher, Juliette ; Cadotte, Marie-Jeanne.

Académie français.—Distinction :—Geoffroy, M.-Ange-Adrienne ; Baril, Béatrice.

Académie français et anglais.—Distinction :—Chalin, Gertrude.

SAINTE-MARIE

Académie français.—Satisfaisant :—Bisson, J.-Henri.

Académie français.—Distinction :—Faucher, Marie-Anne ; Giroux, Annie ; Lacroix, Marie-Anne.

Académie français et modèle anglais.—Distinction :—Coulombe, J.-Alphonse ; Goulet, M.-Claire ; Morissette, J.-Antonio ; Dion, J.-Alphonse ; Landry, Odule ; Croteau, Rosario.

Académie français et anglais.—Distinction :—Girard, Marie ; Audet, Wilfrid.

SHERBROOKE

Académie français.—Satisfaisant :—Béliveau, Emma-Albine.

Académie français.—Distinction :—Lavertu, Armida ; Lemay, Aurore ; Jacques,

Anne-Marie ; Delisle, M.-Berthe ; Grégoire, Antoinette ; Beauchemin, Léonie ; Lachance, Anna ; Guérin, Marguerite ; Clark, Antonia.

Académie français et élémentaire anglais.—*Distinction* :—Poitras, Anita.

Académie français et modèle anglais.—*Distinction*.—Bernier, M.-Rose.

FRASERVILLE

Académie français.—*Distinction*:—Dumais, Eugénie.

Académie français et anglais.—*Satisfaisant*:—Théberge, Jos.-Léon.

Académie français et anglais.—*Distinction*:—Turcotte, Alphonse.

VICTORIAVILLE

Académie français.—*Distinction*:—Gouin, Joseph.

SAINT-GEORGES

Académie français.—*Satisfaisant*:—Poulin, Rosée.

Académie français.—*Distinction*:—Dutil, Laetitia ; Leblond, Marie-Louise ; Nadeau, Yvonne ; Robitaille, M.-Bibiane-Emélie.

SAINT-FERDINAND

Académie français.—*Satisfaisant*:—Lessard, Louise-Anna.

Académie français.—*Distinction*:—Fontaine, M.-Alice.

Académie français et élémentaire anglais.—*Distinction*:—Doyon, M.-Blanche ; Lemieux, Cornélia.

FARNHAM

Académie français et anglais.—*Distinction*:—Archambault, Béatrice.

HULL

Académie français.—*Satisfaisant*:—Landry, Yvonne.

Académie français.—*Distinction*:—Fournier, Marie-Jeanne ; Lahaie, Isabelle ; Brouillard, Sylvia ; Branchaud, Clara ; Fournier, M.-Eva ; Sauvé, Maria.

Académie français et anglais.—*Distinction*:—Bois, Maria.

BAIE SAINT-PAUL

Académie français.—*Distinction*:—Audet, Berthe-Laetitia ; Lapointe, Clotilde ; Tremblay, Irma.

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Académie français.—*Distinction*:—Décary, Cécile ; Lemay, Gertrude ; Latour, M.-Berthe-Lucienne ; Filion, Léonie ; Rochon, Antoinette ; Vaugeois, Laura ; Michaud, Alberte ; Coupal, Antoinette.

MONT-LAURIER

Académie français.—*Distinction*:—Gagnon, Albertine ; Gagnon, Blanche ; Lefebvre, Marie-Jeanne.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

QUESTIONS DE DESSIN AUX EXAMENS DE JUIN 1919

DESSIN.—1 heure

Brevet d'école élémentaire

N.-B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'ENCRE, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

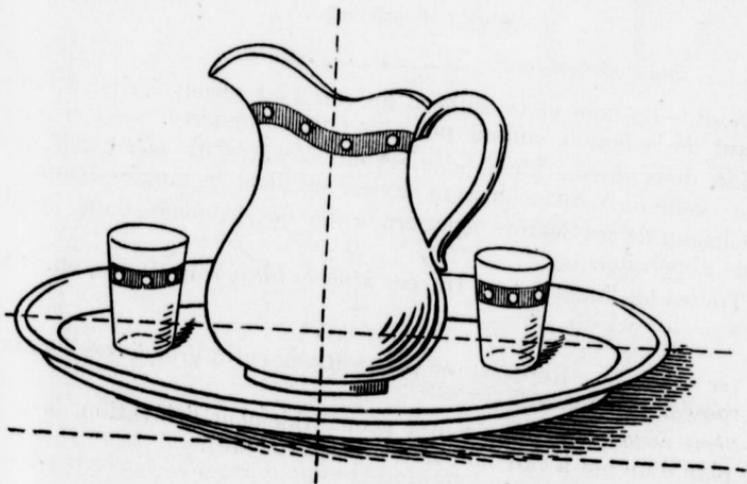
Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME COTÉ de la feuille : celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

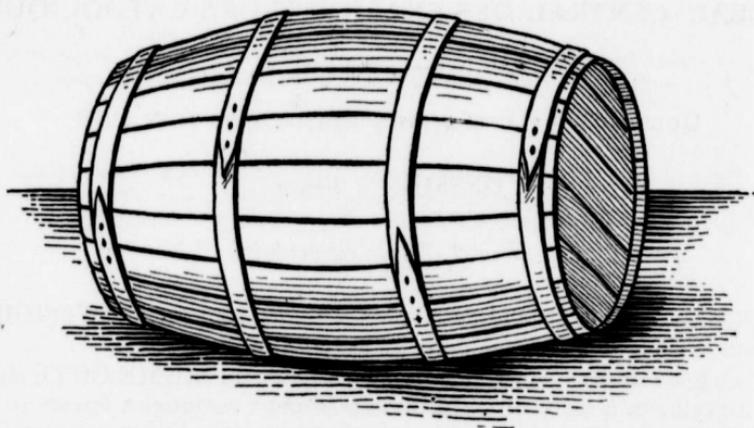
Chacun de ces dessins mesurera, AU MOINS, 4 pouces dans la plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.—Représenter perspectivement un plateau dans lequel se trouve un pot à eau et deux verres.

2ème rectangle.— Dessiner, comme vous le voyez de votre place, non autrement, le quart ou baril exposé couché devant vous.





Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen pour *brevet élémentaire*. (Voir questions, page ci-contre).

Points obtenus : 9.4 sur 10.

— — — — —
Brevet d'école modèle.

N.-B.— Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'encre, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

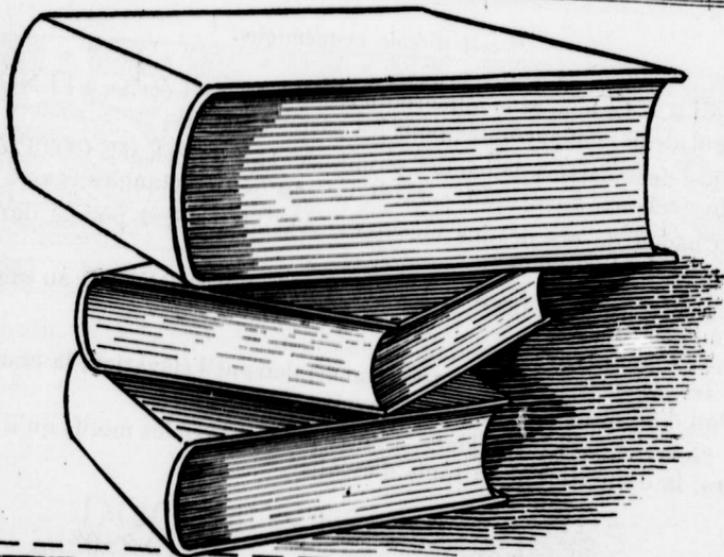
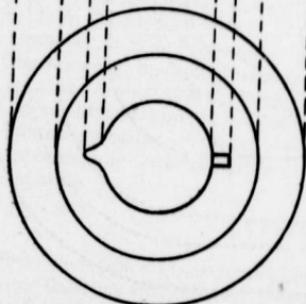
Les deux dessins demandés seront exécutés du même côté de la feuille : celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera, au moins, 4 pouces dans la plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à *main libre*, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.— Représenter perspectivement 3 gros livres fermés et superposés.

2ème rectangle.— Représenter géométralement l'élévation, la coupe et le plan d'un pot à eau dans une cuvette (bassin).

*Elevation**Coupe**Plan**Perspective*

Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen pour brevet modèle. (Voir questions, page ci-contre).
Points obtenus | 9.2 sur 10.

Brevet d'école académique.

N.-B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'ENCRE, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

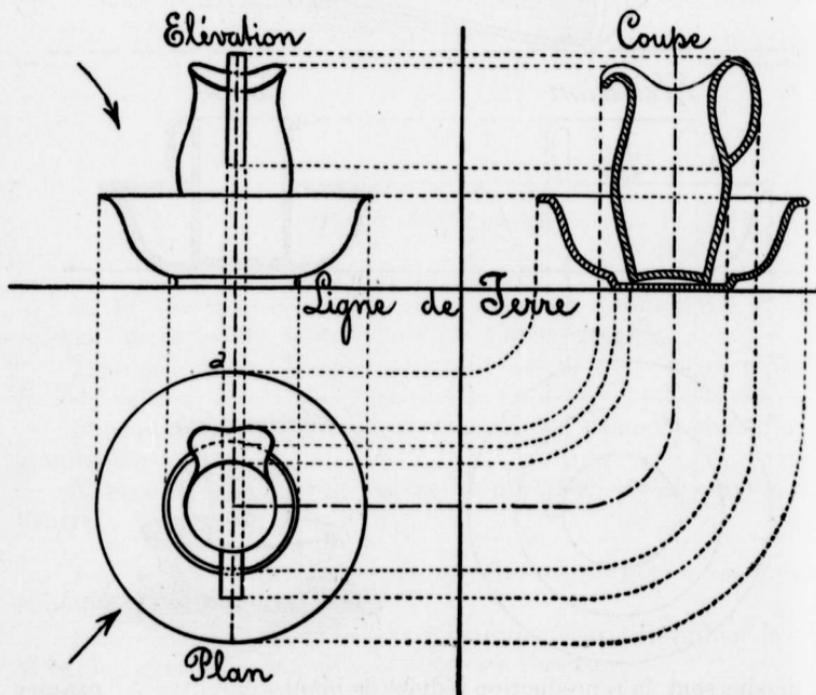
Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME COTÉ de la feuille : celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

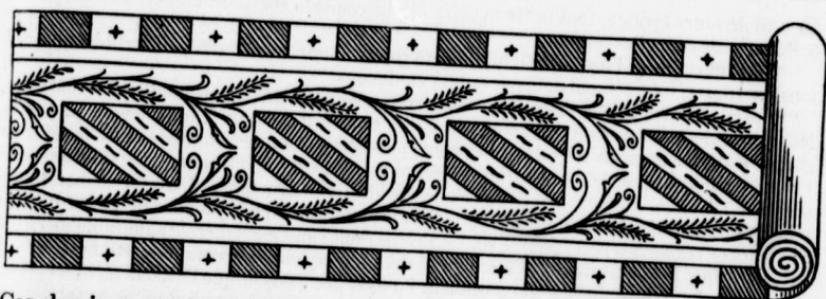
Chacun de ces dessins mesurera, AU MOINS, 4 pouces dans la plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.—Représenter géométriquement l'élévation, la coupe et le plan d'un pot à eau dans une cuvette (*bassin*).

2ème rectangle.—Imaginer, à votre goût et avec les motifs qu'il vous plaira, la décoration d'un tapis d'escalier.





Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen pour brevet académique. (Voir questions, page ci-contre).

Points obtenus. 9.3 sur 10.

DOCUMENTS SCOLAIRES

UN CONGRÈS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Le 9 octobre dernier a eu lieu à L'Assomption, dans la salle académique du collège, un congrès de commissaires d'écoles organisé par M. l'inspecteur Charbonneau. Les commissaires, les secrétaires-trésoriers et les curés des comtés de l'Assomption, Montcalm et partie de Joliette et Berthier, au nombre d'une couple de cents, étaient présents ainsi qu'un grand nombre de citoyens de L'Assomption, y compris les élèves des classes supérieures du collège de cette jolie petite ville. Voici, d'après les quotidiens de Montréal (*le Devoir, le Canada, la Presse et la Patrie*) un résumé des principaux discours :

L'honorable M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, présidait le congrès. S.G. Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal, Mgr E. Dugas, représentant l'évêque de Joliette, l'honorable A. David, secrétaire de la province, M. C.-J. Magnan, inspecteur général, M. l'abbé Marsolais, curé de l'Assomption, M. l'abbé Hébert, assistant supérieur du collège, M. A.-B. Charbonneau, inspecteur régional, MM. Reid et Séguin, députés, M. Marsan, agronome, etc., etc., avaient pris place sur l'estrade.

M. le surintendant ouvrit le congrès, puis M. le Curé de L'Assomption souhaita la bienvenue aux congressistes. Comme l'honorable M. David devait retourner à Montréal tôt dans l'après-midi, le surintendant le présenta à l'auditoire qui écouta le nouveau ministre avec sympathie.

L'HONORABLE M. DAVID

"Je ne viens pas, dit le secrétaire provincial, vous parler de l'importance de l'éducation. Je crois que dans une ville comme L'Assomption, cette importance est depuis longtemps comprise. On doit admirer un district qui possède un collège classique qui, depuis plus d'un demi-siècle, a produit plusieurs hommes remarquables. On doit se découvrir devant les fondateurs du collège de L'Assomption et leurs continuateurs comme devant une croix du chemin." Dans un style imagé, l'hon. M. David parle de la petite école rurale de qui dépend toute notre

race, toute notre époque, tout notre avenir. Il dit combien elles sont nombreuses ces petites écoles et quel bien elles font.

Cette question de l'instruction lui tient au cœur. Il y a consacré tout son dévouement, tous ses efforts, tout son patriotisme ardent et sincère.

Après avoir rappelé le passé, les commencements pénibles de la colonie, la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, l'émigration des nobles, il ajoute : "Nous devons ne jamais oublier le dévouement de ceux qui, chez nous, pendant 150 ans, furent les seuls à s'occuper de l'instruction publique, je veux dire les prêtres et les religieux. Souvenons-nous du passé pour préparer l'avenir. Nous entrons dans une ère de reconstruction. L'avenir demande des réformes, recueillons les leçons du passé. Si nous avons occupé le premier rang, ce fut grâce à l'attachement de nos pères pour le sol. Soyons donc conscients du rôle admirable de l'agriculteur. Que les instituteurs et les institutrices inculquent aux enfants cette fierté et cet amour du sol. Il faut que les fils continuent l'œuvre des aïeux et que l'attachement à la terre demeure notre grande force." Les éducateurs peuvent atteindre ce but en ne se servant en classe que d'exemples tirés du sol. L'orateur rend un bel hommage à l'œuvre admirable que fait l'institut d'Oka et rappelle que cette année, sur 90 élèves inscrits, 23 avaient fait un cours classique complet et 19 un cours incomplet. "Si les gens cultivés se livrent à l'agriculture, dit-il, le salut de la race est assuré. Québec conservera la prépondérance intellectuelle qu'il a actuellement et dont nous sommes satisfaits, ne pouvant avoir la prépondérance numérique en plus." Le secrétaire provincial dit ensuite la nécessité pour chacun, agriculteur ou ouvrier, de se perfectionner.

Il passe ensuite à une question d'une très grande importance, celle des salaires aux institutrices et la nécessité de conserver longtemps les mêmes maîtresses d'école. Il demande pour elles un salaire juste et raisonnable.

S'adressant ensuite à S. G. Mgr Bruchési, il dit : "Votre présence est un encouragement, mais elle signifie aussi que l'Église entend continuer son œuvre de concert avec l'État. L'Église et l'État, chacun dans leur sphère, mais unissant leurs efforts, peuvent faire beaucoup de bien et conserver à la Province de Québec sa prépondérance intellectuelle et morale".

M. A.-B. CHARBONNEAU

L'inspecteur du district s'est borné à indiquer aux commissaires leurs principaux devoirs, énumérant en passant les principaux collaborateurs de l'inspecteur d'écoles : ce sont : les parents, les instituteurs ou institutrices, les curés, les secrétaires et le gouvernement. Pour l'instant M. Charbonneau ne s'attachera qu'aux devoirs essentiels des commissaires. Les voici : assister à toutes les séances de la commission, visiter les écoles, au moins faire les deux visites exigées par la loi, procéder à un choix judicieux des instituteurs et des institutrices, munir les écoles d'instruments perfectionnés, construire des écoles convenables et bien payer les maîtres et les maîtresses. M. l'inspecteur Charbonneau a parlé aussi du relèvement des salaires. L'inspecteur dit aussi qu'on n'observe pas assez le règlement décrétant l'uniformité des livres. Puis M. Charbonneau passe au rôle du secrétaire.

M. C.-J. MAGNAN

L'inspecteur général rappelle en débutant que le congrès de l'Assomption est le 27ième du genre. Le premier congrès fut inauguré à Laprairie en 1912 par l'inspecteur général lui-même, avec l'approbation et l'autorisation de feu M. de LaBruère, ex-surintendant.

"Depuis 1912, dit M. Magnan, j'ai eu l'honneur d'adresser la parole à presque tous les congrès de commissaires et de secrétaires-trésoriers des écoles catholiques de la province de Québec. Des congrès comme celui qui nous réunit aujourd'hui, en présence des autorités religieuses et civiles, ont été tenus dans les plus anciennes régions de la province comme dans les plus nouvelles ; dans les villes comme dans les campagnes, de Hull à Rimouski, de Roberval à Victoriaville, dans les cantons de l'Est. Dans toutes ces réunions, si belles par l'audi-

toire d'élite qui les compose, si nobles par le but élevé qu'elles se proposent et si consolantes par les fruits qu'elles donnent, le surintendant de l'instruction publique et l'inspecteur général prêchent le même évangile : celui du progrès, du progrès bien entendu qui vise surtout l'efficacité de l'école."

Avant d'entrer dans la partie pratique de son sujet, l'inspecteur général salue en termes heureux l'antique petite ville de l'Assomption, qui avait déjà un curé résidant en 1710. Il décrit ce charmant coin de pays qui porte le doux nom de l'Assomption, nom de la poétique rivière qui coule du nord au sud-ouest et du sud-ouest au sud-est et au sud, jusqu'à l'embouchure de la rivière Outaouais, dite des Prairies, au bout de l'île de Montréal. Cette jolie rivière et ses affluents, la rivière Rouge et la rivière Achigan, serpentent à travers ce magnifique territoire qui forme en grande partie le district de M. l'inspecteur Charbonneau. Cette ravissante et fertile partie de notre province est habitée par une belle population de 30,000 âmes, population paisible, heureuse et progressive.

"Nous sommes ici, dit M. Magnan, au centre d'un vaste district agricole où deux sociétés d'agriculture et vingt et un cercles agricoles exercent la plus heureuse influence. En 1917, la seule industrie du beurre a atteint une valeur marchande de \$551,670 dans les comtés de l'Assomption et Montcalm, et donné en bénéfices nets aux cultivateurs de ces deux comtés le montant énorme de \$479,690, soit un demi-million près. C'est dire l'aisance qui règne en cette belle région, favorisée d'un excellent collège classique qui répand avec intelligence et générosité les bienfaits de l'éducation supérieure et catholique depuis quatre-vingt-sept ans."

Ici, M. Magnan fait l'éloge du collège de l'Assomption et rappelle, comme l'avait fait précédemment l'honorable M. Delâge, la mémoire de son principal fondateur, M. le docteur Meilleur, premier surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada. Il rappelle aussi que le district de l'Assomption avait pour inspecteur d'écoles il y a trente-deux ans, un homme qui a joué un rôle important depuis dans l'administration scolaire : M. J.-N. Miller, secrétaire du département de l'Instruction publique.

La situation scolaire dans le district L'Assomption-Montcalm

"Au centre de ce florissant district, dit l'inspecteur général, dans quel état se trouvent les écoles primaires? Y a-t-il des points faibles et des lacunes qu'il convient de signaler? Peut-on faire mieux encore pour favoriser le progrès?"

Après avoir décrit rapidement l'organisation scolaire de la province de Québec, "organisation sage, fruit de l'expérience de trois-quarts de siècle près, organisation qui respecte les droits des parents et ceux de la religion, et laisse en même temps à l'Etat les initiatives nécessaires; organisation qui reconnaît l'autonomie de la municipalité, obligeant ainsi la population à s'intéresser directement aux choses de l'éducation, sous un régime de liberté qui fait appel à l'intelligence et au cœur des citoyens au lieu de leur imposer des lois de contrainte", l'inspecteur général entre dans le vif du problème en exposant l'état de l'enseignement primaire dans le district de M. Charbonneau. Statistiques et documents officiels en mains, M. Magnan établit d'abord la fréquentation scolaire dans les comtés de l'Assomption et Montcalm en 1918-19. Voici un tableau tiré des derniers bulletins de l'inspecteur régional:

<i>Age scolaire</i>	<i>Inscription en classe</i>
5 à 7 ans — 1,937	1,632
7 à 14 ans — 5,460	5 317
14 à 16 ans — 1,256	475
16 à 18 ans — 857	132
9,510	7,553

Soit 77.35% d'inscrits aux écoles sur le grand total des enfants d'âge scolaire. Il faut tenir compte ici qu'il y a 1.937 enfants de 5 à 7 ans dans ce district et 857 de 16 à 18.

Au point de vue de l'inscription en classe, dit M. Magnan, les parents de ce district méritent donc des félicitations, puisque 84% des enfants de 5 à 7 ans, 97% de 7 à 14 ans et 37% de 14 à 16 ans fréquentent les écoles ; les enfants de 14 à 16 ans fréquentant les collèges classiques et les couvents en dehors du district, ne sont pas compris dans le tableau qui précède. Quant à la présence moyenne en classe, voici le tableau fourni par l'inspecteur Charbonneau, pour 1918-19, après vérification des rapports des secrétaires-trésoriers :

Fcoles élémentaires	68%
Ecoles intermédiaires (modèles)	73%
Fcoles supérieures (académiques)	79%
Fcoles indépendantes subventionnées	82%
Ecoles indépendantes non subventionnées	76%

“ Vu la grippe qui a sévi en 1918, dit l'inspecteur général, les pourcentages qui précèdent sont satisfaisants. Néanmoins, le pourcentage de la présence moyenne dans les écoles élémentaires pourrait être plus élevé, même en tenant compte de la grippe et des enfants de 5 à 7 ans. Dans d'autres districts ruraux cette présence aux écoles élémentaires s'est élevée en 1918-19 jusqu'à 79%, particulièrement dans Terrebonne-Deux-Montagnes, Laval et Laprairie, Châteauguay-Beauharnois. ”

Ici M. Magnan insiste sur l'importance d'une fréquentation scolaire régulière, précisant les graves inconvénients d'une fréquentation irrégulière.

Analysant la situation scolaire au point de vue du degré d'avancement des élèves (années du cours), l'inspecteur général signale le nombre trop peu considérable d'élèves, proportion gardée, qui atteignent les quatrième, cinquième et sixième années. Cette proportion par rapport au total des élèves inscrits est de 18% (1,388 élèves sur 7,558), tandis que dans les districts ruraux de Nicolet-Yamaska, Sherbrooke-Richmond, Shefford, elle est de 21% ; de 22% dans ceux de Témiscouata-Rimouski, et Montmagny-Bellechasse ; de 23% dans celui de Lotbinière-Mégantie et de Saint-Hyacinthe-Rouville ; de 25% dans celui de Kamouraska-L'Islet.

Ici M. Magnan indique, à l'aide de statistiques précises, les causes de cette faiblesse : changements trop fréquents des institutrices ; nombre trop considérable d'institutrices pourvues du seul diplôme élémentaire ; l'encombrement des classes ; absence de correspondance (bulletin mensuel) entre l'école et la famille ; négligence des commissaires à visiter les écoles sous leur contrôle. A ces points fondamentaux, l'inspecteur général rattache la question des traitements. “ Dans ce district, dit-il, 61 instituteurs reçoivent un salaire inférieur à \$200. Il y a même 48 institutrices qui ne reçoivent que de \$150 à \$175. ” M. Magnan fait alors un éloquent plaidoyer en faveur des bons instituteurs et des bonnes institutrices à qui on ne peut, sans une grave injustice, se contenter de payer de misérables salaires de \$150 ou de \$175. Il décrit ensuite avec émotion la vie de l'institutrice qui n'a pour vivre, s'habiller, etc., que quinze ou dix-sept piastres par mois, soit 50 ou 58 sous par jour. Vie de privation qui conduit à l'anémie, au découragement.

“ Cette question de salaire, dit M. Magnan, est non seulement une question de justice élémentaire, mais aussi une question éminemment pédagogique. En payant des traitements plus élevés, messieurs les commissaires, vous vous assurez les services d'institutrices mieux qualifiées et d'instituteurs dévoués et zélés ; vous diminuerez notablement les changements de titulaires et conserverez à la carrière de l'enseignement les maîtres et les maîtresses compétents et vraiment dignes de la confiance du curé de la paroisse et des parents. ”

C'est ensuite au tour des commissaires d'écoles dont l'inspecteur général trace les devoirs importants. Et parmi ces devoirs, ceux de l'engagement des maîtres, de l'entretien et de la visite des écoles sont au premier rang. Un tableau vivant d'une bonne commission scolaire est tracé ainsi que le portrait du “bon commissaire d'écoles” et du “commissaire négligent.

apathique ou rétrograde". Cette partie de la conférence de l'inspecteur général est fort goûtée, car elle touche au fond même du problème scolaire.

L'inspecteur général trace ensuite le portrait du "bon maître", de celui que les commissaires doivent rechercher et encourager. Il cite avec à propos un joli passage d'un récent discours du secrétaire de la province, où M. David indique avec éloquence la noble mission de l'instituteur à la campagne. A son tour, M. Magnan esquisse le rôle de l'école rurale et insiste sur l'importance d'une bonne éducation et d'une solide instruction. M. Magnan termine en disant combien il importe de conserver notre système d'écoles confessionnelles qui, de concert avec notre organisation paroissiale, ont fait de la province de Québec l'État le plus progressif, le plus prospère, le plus moral et le plus respectueux de l'autorité de toute la Confédération canadienne. L'inspecteur général rappelle ici les témoignages flatteurs rendus à notre province depuis un an, citant en dernier lieu les récentes paroles prononcées à Québec par lord Shaughnessy :

" Nous devons être fiers de la province de Québec qui, grâce non seulement à ses richesses naturelles, à sa prospérité et à la bonne administration de sir Lomer Gouin, mais grâce aussi à son respect des lois et à son sens profond du devoir, sera en ces temps dangereux que nous vivons actuellement, l'ancre de salut qui assurera la paix dans tout le Dominion. "

(Extrait du discours prononcé au banquet Beatty.)

" Avant ce témoignage précieux, tous les grands journaux de langue anglaise ont naguère déclaré, sous les menaces récentes du socialisme au Canada, que la province de Québec était un bloc contre lequel la Révolution viendrait se briser : et c'est vrai, parce que notre peuple a été formé à la grande école de l'Église catholique qui est une école d'autorité et de respect ; parce que nos écoles, depuis les classes primaires jusqu'à l'Université, ouvrent toutes grandes leurs portes à l'enseignement religieux. "

" C'est donc un devoir pour nous de multiplier nos efforts afin de faire produire à notre système scolaire tous les fruits qu'il peut rendre, si chacun fait son devoir : combattons la routine, l'apathie, et favorisons le progrès dans l'ordre, dans la tradition, afin que le peuple canadien-français puisse encore hausser son âme plus haut et centupler ses énergies. "

L'HONORABLE M. DELAGE

Le surintendant de l'Instruction publique succède à M. Magnan. Ses premières paroles sont pour remercier l'organisateur de ce congrès, M. Charbonneau, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, venu rehausser l'éclat de cette réunion. Mgr Dugas, représentant l'évêque de Joliette, et enfin qu'est tous ceux qui se sont fait un devoir de se rendre pour entendre traiter de questions éminemment instructives. M. Delage a un mot d'éloge à l'adresse de feu M.-P. B. de la Bruère, à qui revient l'honneur d'avoir autorisé ces congrès de commissaires. Il dit le motif du choix qu'on a fait pour la tenue du congrès de cette région qui compte un collège classique d'où sont sortis tant de nos grands hommes et qui renferme 145 écoles dont 133 sous contrôle et 12 indépendantes, fréquentées par 7,558 élèves, confiés à 295 instituteurs religieux et laïques.

M. Delage insiste sur la petite école de campagne à laquelle M. David, le nouveau secrétaire de la Province, porte un si grand intérêt, ce dont il le félicite hautement. Il parle de notre système scolaire, respectueux des droits de la famille, de l'Église et de l'État. Comme par le passé le concours de l'Église lui est assuré, ainsi que celui de l'État. Quant aux contribuables, ils voudront manifester la même bonne volonté pour le perfectionnement de l'enseignement primaire. M. le surintendant évoque, devant les élèves du collège assis dans les galeries de la salle, les figures de quelques-uns des illustres enfants de ce collège de l'Assomption, dont M. le Dr Meilleur, le premier surintendant de l'Instruction publique, sir Wilfrid Laurier, Israel Tarte, le juge Archambault et sir Louis Jetté.

Puis M. Delage parla de l'école, la petite école de campagne, qui est une partie du patrimoine ancestral ; c'est pour elle que nos pères ont travaillé, lutté ; c'est pour elle que combattent nos compatriotes dans les autres provinces du Dominion ; c'est autour d'elle que nous.

montons la garde; c'est pour elle que nous nous sommes réunis, afin de la rendre meilleure, sans lui faire perdre son caractère religieux et national, car nous voulons rester français et catholiques sous l'égide du drapeau britannique.

Voilà pourquoi d'une part l'école est une cible, tandis que d'autre part elle est une sauvegarde, une planche de salut, un rempart.

L'école c'est la maison de l'enfant, l'enfant c'est l'avenir, qui a l'enfant à l'avenir. Vous connaissez notre histoire. Vous savez que les pionniers de la civilisation sur la terre canadienne, nos ancêtres, avaient, avec la noble ambition d'agrandir le royaume de leur Roi, aussi celle d'engendrer un peuple qui continuerait leur mission, conserverait leur langue, leurs institutions, leurs lois. Ils voulaient pour lui l'avenir. Ils le lui ont assuré. Comment s'y prirent-ils ? En même temps que le germe de ce peuple ils emmenèrent des hommes et des femmes dont la mission spéciale devait être d'instruire la nouvelle génération. Vous avez reconnu les Récollets, les Jésuites, les Prêtres des Missions étrangères, les Mgr de Laval, Mgr Plessis, les Sœurs Marie de l'Incarnation, Bourgeois, leurs dévoués collaborateurs, leurs dévouées collaboratrices.

Vous les avez salués avec amour, avec respect, avec reconnaissance. Ils ont droit à de pareils témoignages. Oui, en même temps que les premiers établissements surgirent, des maisons d'éducation qui depuis se sont considérablement développées, où s'est formée, où se forme, où se formera, d'où est sortie, d'où sort, d'où sortira une génération, notre force dans le passé, notre force dans le présent, notre force dans l'avenir.

Leurs descendants furent même cédés et un drapeau étranger vint réclamer leur allégeance. Ils la lui accordèrent loyalement, mais à une condition : rester fidèles au noble sang qui coulait dans leurs veines. Ils ne voulaient point disparaître ou être assimilés. Ils voulaient conserver le précieux dépôt confié à leur garde et le transmettre intact. Ils voulaient l'avenir. Ils l'ont eu au prix de grands sacrifices, mais encore par l'école, élevée et maintenue grâce à un système scolaire respectueux des droits de la famille, de l'Église et de l'État, des droits de la majorité comme de ceux de la minorité.

Et nous qui avons recueilli leur succession, à notre tour que voulons-nous ? Marcher sur leurs traces, survivre. Le chemin est tout indiqué. Prenons les mêmes moyens et nous obtiendrons les mêmes résultats et l'avenir sera un écho fidèle du passé.

Autour donc de l'école, pères de famille, et dans l'école en plus grand nombre et plus longtemps que jamais, les enfants que le Ciel nous a donnés. Mais vous y êtes déjà rendus. L'Église, il est vrai, nous y a précédés et l'État est à ses côtés prêt à seconder vos efforts. Quel touchant et réconfortant spectacle !

L'Église, rendons-lui ce témoignage, elle a toujours compris et su remplir son devoir. Hier comme aujourd'hui dans le domaine de l'éducation elle a été une grande pionnière. Si vous jetez un coup d'œil sur le passé, si vous regardez le présent, toujours vous la trouvez tantôt posant la pierre angulaire d'une humble école élémentaire, d'un couvent, d'un collège, comme celui dont nous sommes aujourd'hui les hôtes, d'une université,—tantôt remplissant la modeste fonction de l'instituteur.

Souvent, pour ne pas dire toujours et partout, elle paye généreusement de sa personne et de ses deniers afin de promouvoir les intérêts d'une si belle cause.

Honneur et reconnaissance à l'Église catholique et canadienne-française !

Elle a fait sa part. Vous pouvez encore compter sur son précieux concours.

L'État a aussi fait le sien. Vous avez entendu sa voix puissante proclamer que "l'éducation est un capital et que toute somme versée pour cette fin est de l'argent bien placé," que tant vaut le maître, tant vaut l'élève, et vous l'avez vu mettre en pratique ce qu'il enseignait, créer des écoles normales dans tous les diocèses de cette province, véritables pépinières, où se forme notre personnel enseignant, et afin que ce personnel reste dans la carrière, c'est-à-dire à notre service et qu'il y soit rémunéré convenablement, lui promettre et lui donner des primes très alléchantes.

Il a fait sa part, vous pouvez toujours compter sur son puissant appui.

Enfin vous avez fait la vôtre et bien injuste serait celui qui oserait nous faire un reproche

sous ce rapport ; mais les heures que nous vivons, que nous allons vivre exigent, exigeront des grands, de plus grands, de très grands sacrifices. Je n'ai aucune crainte, vous ne reculerez point. Vous êtes d'une race qui sait tenir. La guerre dont nous avons été les malheureux témoins, a ébranlé, renversé, détruit tout ce qu'elle a rencontré sur son passage. Votre école n'a pas été épargnée. Il s'agit de relever maintenant, de reconstruire. Il faut des mains habiles, des matériaux de première classe. La décentralisation est un des principes de notre système politique et la commission scolaire en est la meilleure illustration. Vous avez la faculté de choisir, la responsabilité d'élire les membres qui la composent. Soyez donc fiers de ce privilège. N'en risquez pas la diminution, la perte par la négligence, l'indifférence, le non-usage. Ce cas ne se répètera plus. Vous serez des vigilants et des prévoyants : à l'approche de l'élection des commissaires, vous vous réunirez, discuterez les titres de vos futurs mandataires. Vous irez frapper à leur porte. Vous recevrez une réponse favorable, car Dieu merci, le dévouement à la chose publique existe encore chez-nous, sachant que le secrétaire-trésorier de la commission est une véritable cheville ouvrière. Et à leur tour ils ne vous causeront aucune déception, ils en choisiront un excellent, qui n'hésitera pas à faire le recensement avec le plus grand scrupule et nous aurons ainsi des statistiques dont personne ne constatera la valeur.

Ils engageront parmi les instituteurs, de préférence ceux qui sont passés par les écoles normales, qui ont subi avec le plus grand succès leur examen devant le bureau central des examinateurs, et ils leur paieront un salaire suffisant pour vivre, faire honneur à leur position, leur enlever toute idée de vous lâcher à la première occasion. Ils construiront une maison d'école aux attraits séduisants où vous enverrez et laisserez vos enfants recevoir un enseignement qui ne changera pas leur mentalité, qui ne les déracinera pas.

On se réunira à Winnipeg dans quelques jours pour étudier l'opportunité de l'enseignement primaire à base morale et nationale. Nous ne sentons point la nécessité d'une telle réforme. Nous avons toujours enseigné avec l'amour de Dieu, celui du pays et le respect de l'autorité dans la famille, la société, dans le pays, et je n'en veux d'autre témoignage que celui rendu la semaine dernière par Lord Shaughnessy : "Nous devons être fiers, a-t-il dit, de la Province de Québec, qui grâce non seulement à ses richesses naturelles, à sa prospérité et à la bonne administration de sir Lomer Gouin, mais grâce aussi à son respect des lois, son sens profond du devoir, est l'ancre du salut de la Confédération, à ce tournant de son histoire."

Respect des lois, sens profond du devoir, aurait-il pu ajouter, c'est le résultat de l'enseignement donné dans les écoles de cette province. Conservons donc cet enseignement tout en le perfectionnant et en agissant ainsi, n'ayons crainte, la génération qui sortira de nos écoles sera une génération saine et forte, notre parure et notre récompense, qui, comme celle d'hier et d'aujourd'hui occupera une large place et jouera un beau rôle dans la Confédération.

Voilà les idées que j'avais à vous exprimer, je les jette dans vos esprits et dans vos cœurs où, sous l'action de votre patriotisme éclairé, elles vont se développer et produire les résultats espérés pour la nationalité, la province et le pays.

Je vous renouvelle mes remerciements et l'offre de mon concours le plus entier, et vous prie de compter sur mon inaltérable dévouement.

SA GRANDEUR MGR BRUCHESI

Mgr l'Archevêque a parlé avec beaucoup d'émotion de cette question de l'instruction qu'il ne cesse d'agiter pour sa part depuis vingt ans. Et il attire l'attention des commissaires d'écoles sur les sages et pratiques conseils donnés par l'inspecteur général et le surintendant de l'Instruction publique. Encore dans sa dernière tournée pastorale, il a tenu à ce que désormais les instituteurs et les institutrices se présentent devant lui comme le font les marguilliers et les commissaires. A tous ses prêtres il a demandé de faire aux petites écoles de fréquentes visites. Monseigneur ajoute que toutes les paroles qu'on a dites avant lui sont du bon grain jeté en bonne terre. Les parents ne pou-

vant suivre leurs enfants dans l'adolescence, ils les confient à d'autres, les instituteurs et les institutrices. Entre ces derniers et les parents se trouvent les commissaires comme intermédiaires. D'où l'on voit la lourde responsabilité qui incombe aux commissaires d'écoles. Leur devoir est essentiellement de payer aux institutrices le juste salaire qu'elles n'ont pas encore. Il faut continuer de donner des récompenses aux écoliers, c'est un stimulant nécessaire. Surveillez les besoins de vos écoles. Poursuivez de temps à autre de petites enquêtes auprès des institutrices elles-mêmes. Celles-ci, satisfaites de leurs appointements, n'auront rien tant à cœur que d'attirer les enfants à elles.—ce qui diminuera le nombre des absences,—à perfectionner leur entraînement pédagogique, dont les enfants tireront grand avantage, avec peut-être le goût de l'étude ; enfin si l'on a fait un bon choix de jeunes filles enseignantes, moins de vocations se perdront, surtout des vocations sacerdotales.

Mgr l'Archévêque termine en exprimant toute la joie que lui donne le spectacle de ce congrès où hommes d'État, éducateurs et hommes d'Église s'unissent dans un louable effort pour promouvoir les intérêts de l'éducation.

M. P.-A. SÉGUIN

M. Séguin, député fédéral, remercia les congressistes et souhaita que tous les conseils donnés au cours de la journée produisent de bons fruits.

LE BANQUET

Le soir, le collège avec son hospitalité coutumière, ouvrait les portes du vaste réfectoire des élèves, aux congressistes. Environ 200 personnes prirent part à ces agapes fraternelles. La plus cordiale gaieté anima le repas. A la table d'honneur on remarquait: Mgr E. Dugas, M. l'abbé E. Hébert, assistant-supérieur du collège de L'Assomption, M. l'abbé Marsolais, curé, l'hon. C.-F. Delâge, M. C.-J. Magnan, M. A.-B. Charbonneau, M. J.-A. Paquin, M. Faribault, avocat, M. Marsan, professeur d'agriculture.

Les santés du Pape, du Roi et du Collège furent proposées par l'hon M. Delâge. M Magnan proposa celle de M. Charbonneau et des commissaires d'écoles. MM. Charbonneau, Marsan, J. Marion, de Saint-Jacques de l'Achigan, E. Lacombe et Chênevert, de Lavaltrie, le notaire Dufort, M. J.-A. Paquin, inspecteur d'école, furent les autres orateurs.

Tous les professeurs du collège assistaient.

Les tables étaient magnifiquement décorées et le menu excellent. Quelques élèves servaient. Ils se sont admirablement bien acquittés de leur tâche.

Le congrès de L'Assomption a remporté un succès véritable et nous en augurons beaucoup de bien au point de vue scolaire dans le district de M. Charbonneau. Et ce dernier a droit aux félicitations des autorités pour le zèle déployé dans l'organisation du congrès.

MÉTHODOLOGIE

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Lorsque les élèves auront eu le temps de bien observer l'image, le maître les interrogera à tour de rôle, commençant par les moins avancés et donnant l'avantage à chacun de penser et de s'exprimer selon son degré d'avancement.

On procédera à peu près comme suit :

M.— Que voyez-vous sur cette image ?

E.— Je vois une femme et des enfants.

M.— Une femme, des enfants, voilà des mots qui ne disent pas grand'chose... Est-ce une femme quelconque, des enfants quelconques ? Dites-nous donc, Jules, des noms plus précis.

E.— C'est une mère avec ses trois enfants.

M.— Que fait la mère ?

E.— Elle porte le bébé sur son bras droit, et de la main gauche elle tient la main de sa fillette.

M.— Pourquoi porte-elle le bébé ?

E.— Elle le porte parce qu'il ne marche pas encore.

M.— Peut-il être capable de marcher et être porté pareillement ?

E.— Oui, M., s'il n'est pas encore assez solide sur ses jambes pour suivre sa mère ou s'il est malade.

M.— Le bébé vous semble-t-il malade ?

E.— Il ne semble pas du tout malade.

M.— Comment voyez-vous cela ?

E.— Il est trop robuste pour être malade.

M.— Que voulez-vous dire par robuste ?

E.— Je veux dire gros, gras.

M.— Robuste signifie fort, vigoureux. Est-ce bien l'adjectif fort ou vigoureux que vous vouliez employer ?

E.— Je pensais employer un adjectif qui signifie gras.

M.— Il y en a un adjectif qui signifie gras, bien en chair, le connaissez-vous ? Jules, qui est à la dernière année du cours intermédiaire, se rappelle-t-il avoir lu quelque part cet adjectif-là ?

E.— N'est-ce pas l'adjectif dodu ?

M.— C'est bien cela. Qu'est le garçon qui marche nu pieds par rapport aux deux autres enfants.

E.— Il est leur frère plus âgé.

M.— Au lieu de plus âgé, n'employez qu'un seul adjectif.



E.— Il est leur frère aîné.

M.— L'emploi de l'adjectif aîné comme nom, ne permettrait-il pas la suppression d'un nom ?

E.— Le nom aîné permettra de supprimer le nom frère. Il est leur aîné.

M.— Comment est vêtu l'aîné ?

E.— Il est nu pieds, nu tête.

M.— Notez-vous un détail dans son habillement ?

E.— Ses pantalons sont retroussés, les manches de sa chemise le sont aussi.

M.— Vous dites ses pantalons, parce qu'un pantalon a deux jambes, je suppose ? Parce qu'une chemise a deux bras, ne devriez-vous pas dire ses chemises ?

E.— On dit une chemise et une paire de pantalons ou des pantalons.

M.— Vous le dites, mais vous faites une faute contre la langue française ; il faut dire un pantalon (quand il n'y en a qu'un), une culotte, un caleçon, comme on dit une chemise.

Pourquoi Jules (l'aîné) a-t-il troussé son pantalon jusqu'aux genoux et ses manches jusqu'aux coudes ?

E.— C'est pour éviter de les mouiller et de les salir.

M.— Les autres personnes de l'image n'ont pas pris cette précaution-là ; elles ne craignent pas de se mouiller ?

E.— La mère marche sur le sable, et y fait marcher sa fillette, tandis que Jules court partout, dans les mares d'eau, dans les trous, il fouille partout.

M.— Que fait-il sur l'image ?

E.— Il montre à son petit frère l'écrevisse qu'il vient de recueillir.

M.— Pensez-vous que le bébé va la prendre ?

E.— Je ne le pense pas ; il tend la main, mais il n'ose y toucher ; il a peur des pinces qui s'ouvrent et se ferment.

M.— La fillette est-elle indifférente à la vue de l'écrevisse ?

E.— Elle n'a pas les yeux assez grands pour voir, et, un peu effrayée, elle serre plus fort la main de sa mère.

M.— La mère s'intéresse-t-elle à l'écrevisse ?

E.— Elle ne semble pas du tout s'y intéresser.

M.— Comment voyez-vous cela ?

E.— Elle regarde les débris d'un navire sur la grève.

M.— Quel nom donne-t-on à ces débris ?

E.— On donne le nom d'épave.

M.— Pourquoi regarde-t-elle si attentivement cette épave ?

E.— Elle cherche, je suppose, à reconnaître le nom de la barque dont l'épave gît sur la grève.

M.— Pourquoi cherche-t-elle à reconnaître le nom de la barque ?

E.— Son mari est absent, et elle craint que cette épave ne soit les débris du vaisseau qui le portait.

M.—Où supposez-vous qu'il soit allé ?

E.—Il est allé à la pêche, ou il est marin sur quelque navire de guerre.

M.—Qu'est-ce qui vous fait supposer cela ?

E.—Ce qui me fait supposer cela, c'est de la voir avec ses trois enfants regarder d'un air inquiet l'épave et la mer.

M.—Qu'est-ce qui peut la rendre inquiète ?

E.—Le manque de nouvelles de son mari.

M.—En voyant l'épave, est-ce que vous ne pensez pas à une autre cause de l'inquiétude de l'épouse.

E. Cette épave nous dit qu'une tempête, un ouragan a désemparé un navire et l'a jeté sur la côte où il s'est brisé.

M.—Un navire peut-il être brisé avant d'être jeté sur des rochers ?

E.—Il peut arriver que la force des vagues brise un vaisseau.

M.—La force du vent et les coups des vagues peuvent disloquer un navire. D'après l'image, l'épouse doit-elle perdre toute espérance ?

E.—Non, puisqu'elle ne peut, par l'épave, reconnaître le nom du vaisseau.

M.—Si vous connaissiez le verbe propre, vous n'emploieriez pas tant de mots. Vous rappelez-vous avoir lu quelque part sur les journaux, par exemple, la phrase suivante : On a trouvé un noyé, mais on n'a pu le cadavre.

E.—On n'a pu identifier le cadavre.

M.—De même vous pourriez dire : elle ne peut identifier l'épave, c'est à-dire la reconnaître comme étant les restes du vaisseau à bord duquel se trouve son mari.

Même en supposant que l'épave soit bien celle du navire portant son mari, peut-elle avoir une raison d'espérer ?

E.—Son mari peut avoir été sauvé du naufrage par un autre navire, ou s'être embarqué sur un canot et avoir atterri plus loin, sain et sauf.

M.—L'habileté de son mari comme marin peut encore être pour elle une cause d'espérance. A part tous les motifs ci-dessus, ne peut-elle pas encore compter sur une autre influence ?

E.—Elle peut compter sur l'influence de la prière de ses jeunes enfants.

M.—Sous quel vocable demande-t-on à la Sainte-Vierge Marie d'intercéder pour les marins ?

E.—C'est sous le vocable d'"Etoile de la Mer".

M.—Tels que représentés sur l'image, les enfants ont-ils les mêmes inquiétudes que leur mère ?

E.—Non ; ils s'intéressent à l'écrevisse et pas du tout à l'épave.

M.—Trouvez-vous cela étrange ?

E.—Non, c'est naturel chez les enfants, de s'occuper du présent seulement.

M.—Par quel nom représente-t-on cet état des enfants qui voient l'épave sans penser aux conséquences pour eux ?

E.—On peut représenter cet état par le mot indifférence.

M.—Comme cette indifférence contribue à leur bonheur présent on peut dire que c'est de l'..... indifférence.

E.—Heureuse indifférence.

M.—Rédigez maintenant les idées qui vous sont venues au cours de cette conversation. N'oubliez pas de vous faire un plan, pour donner de l'ordre et de la suite à votre description.

Comment commencerez-vous, Alphonse ?

E.—Je commencerai par dire ce que représente l'image.

M.—Par quelle personne de l'image ?

E.—Par la mère.

M.—Que direz-vous d'elle ?

E.—Je dirai son inquiétude, ce qui l'a amenée là, près de l'épave.

M.—Ne parlerez-vous que de l'angoisse de l'épouse ?

E.—Je parlerai aussi de ses espérances.

M.—Et des enfants ?

E.—J'en parlerai aussi.

M.— Il sera bon de faire un rapprochement entre l'anxiété de la mère et l'indifférence des enfants.

MODÈLE : Elle est là avec ses trois enfants, sur la plage, en face d'une épave, l'épouse du pêcheur Jean Leroux, parti depuis le printemps et qui n'a point encore donné de ses nouvelles.

Une tempête qui a désemparé bien des navires et jeté de nombreux débris à la côte, a changé en angoisses les inquiétudes de l'épouse. Aussi, en apprenant qu'une épave gît sur la grève, près du village, elle n'y tient plus ; elle veut voir de ses yeux ; elle prend sur son bras droit le bébé, qui n'est pas encore assez solide sur ses jambes pour la suivre, et de la main gauche elle tient la main droite de Lucile, pendant que Jules court en avant, elle s'y dirige d'un pas accéléré par l'anxiété.

Debout, immobile, comme figée dans sa douleur, elle craint de fouiller ces débris, de peur de se trouver en face de la réalité : "Si c'étaient ceux de la barque de Jean, se dit-elle, il n'y aurait plus rien à espérer." Puis, contente de ne pouvoir les identifier, elle scrute l'horizon bleu du ciel sur la mer et se prend à espérer de sa foi ardente en l'*Étoile de la Mer* : "Non, les prières de mes enfants à Marie n'ont pas été vaines, l'habileté de Jean a sûrement triomphé de l'ouragan !" Et pendant que la mère flotte ainsi entre la crainte et l'espérance, Jules, nu-tête, la culotte et les manches retroussées, joue dans les mares d'eau ; il vient de trouver une écrevisse qu'il tend à bébé. Le marmot voudrait bien la prendre, mais il a peur des pinces qui s'ouvrent et se ferment sans cesse, comme pour l'effrayer ; Lucile ouvre de grands yeux d'étonnement et serre plus fort la main de sa mère : Heureuse indifférence des enfants qui s'amuse d'un rien, en ce moment où leur mère est plongée dans la douleur, plutôt pour leur sort que pour le sien !

N. TREMBLAY.

LEÇON D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE.

What relationship do you imagine do the persons in the picture bear to *one another* ? I imagine that the woman is the grandmother of the two children ; that the two children are the grand children of the woman.

If my question had been : "What relationship, do you imagine do the persons in the picture bear to *each other* ? would it have been grammatically correct ? I don't know whether it would have been correct or not.

It would not have been correct : *each other* is used for two persons, *one another* for more than two. I understand, sir, if there were only two persons, you would have said *each other*, seeing there are three, you said *one another*.

What are the two children ? One is a boy, the other a girl.

Where is the boy ? He is sitting on his grandmother's lap.

Where is the girl ? She is standing against her grandmother's right knee.

Which of the two children is the elder ? The girl is the elder.

Is there much difference between their ages ? The boy, I imagine, is about two years old, the girl between eight and ten.

Where are the boy's hands ? They are in his sister's hair.

Is he feeling her hair or head ? He is doing nothing of the kind.

What is he doing ? He is trying to pull her hair out by the roots.

Why is he trying to pull out his sister's hair by the handful ? Who can tell ? He is, probably, doing it through pure wickedness.

Is it fair, do you think, to say of a child two years old that he is doing anything through pure wickedness ? Yes I do think that it is fair ; it is clear that he is not doing it through love for his sister ; through kindness ; a look at his face shows that he is filled neither with love nor kindness.

What does his face express ? It expresses anger, cruelty, rage, hatred.

You are not tender to the little boy. No, nor is he tender to his sister.

May he not have some reason for what he is doing ? What reason can he have ?

May not his sister have teased him ? Please, sir, what is the meaning of teased ? I might have said : May not his sister have enraged him, angered him, vexed him, irritated him, annoyed him, excited him, displeased him, instead of teased him. How could she have enraged, angered, vexed, irritated him ? Perhaps he does not like being tickled and that she tickled him. May be you are right, sir.

Can't you imagine any other reason for his fit of rage ? Perhaps he is of a jealous nature and that he objected to her coming so close to their grandmother. That is a very good guess, but do you really suppose that so young a child could be guilty of jealousy ? Oh, sir, jealousy



is a vice in a grown up person, but in many very small children it is their nature. I am afraid that what you say is too true.

What do you think should be done with children who are jealous by nature ? They should be cured of it before it develops into a vice.

Very good, you are becoming a very wise child ; now can you think of any other reason for the small boy's outburst of temper ? May be his sister is of a jealous disposition and to show her displeasure at her grandmother's apparent affection for the little boy that she pinched him.

What are both the grandmother and the little girl doing ? They are both making an effort to free the girl's hair from the clutches of the angry youngster.

In the effort to free the girl's hair, what are they using ? The grandmother is using her two hands and the girl her right hand.

Describe how the woman is using her hands. Her left hand is holding the boy's left arm tight at the elbow, thus preventing him from pulling, while her right hand is placed firmly on the boy's right fingers straightening them out, and disengaging them from the girl's hair.

How is the girl working to save her wig ? With her left hand she is trying to get the boy's right fingers out of her hair.

Do you think the grandmother and grand-daughter will succeed in delivering the girl's hair from the fingers of the angry child ? I have no doubt on that point, but I am pretty certain that the girl will not get off without leaving some of her hair in the boy's hands.

What will happen afterwards ? I don't know what will happen afterwards, but I know what should happen.

According to you what should happen afterwards ? Well according to me the grandmother should find out who is to blame, and if it is the boy she should slap him well ; if the girl, as she has been sufficiently punished, she should let her off with a good scolding.

Is the boy's mouth open or closed ? It is as open as it is possible to be.

Why is it so open ; is the boy singing ? No, sir, he is screaming with rage ?

What clothes has he on ? He has on a single garment, a knitted woollen shirt.

How much of his body does it cover ? It covers him from his neck to a short distance below his waist.

Is the rest of his body bare ? Yes it is absolutely naked.

Is he thin ? No, quite the reverse, he is fat.

Is he strong or weak ? He appears both strong and vigorous.

Is his hair short or long ? It is short.

Is it brushed flat down on his head ? No, it is standing up like a brush.

Is the girl's hair short or long ? It is long.

How is it arranged ? It is arranged in two plaits.

Is the girl a thin, delicate child ? No, on the contrary she is fat and healthy-looking.

What has she on from her neck to her waist ? She has on a bodice from her neck to her waist.

What is the bodice made of ? It is made of some flowered material.

Do her bodice and her skirt join ? No they don't join, there is a short space between the line where the bodice ends and the skirt begins.

What has the old lady on her head ? On her head she has a cap.
Does it cover her head completely ? Yes, it covers her head completely, all but her face.

It is made of what ? It is made of cotton or linen.

With what is it fastened ? It is fastened with strings.

Where is it fastened ? It is fastened under the chin.

How is it fastened with strings under the chin ? The strings are tied in a bow under the chin.

How is the old lady's mouth ? It is closed tight.

From the appearance of her lips what would you say about her teeth ? From the appearance of her lips I would say that she had lost several of her teeth.

Does she look excited ? No, she does not look at all excited.

What does her face express ? It expresses calm determination.

From her neck to her waist what has she on ? I think she has on a jacket.

Below the jacket what garment do you see on her ? Below the jacket I see a striped skirt.

J. AHERN.

SUJET DE COMPOSITION

TIRÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA

" Mort glorieuse de Jean-Baptiste de La Naudière, le 10 juillet 1755. "

1o Jean-Baptiste de La Naudière, était fils de l'héroïne de Verchères. Par sa bravoure et son sentiment de l'honneur il était digne de sa mère. On le surnomma le chevalier.

2o Le fier soldat connaissait les faits d'armes de sa mère au fort de Verchères, et à La Pérade. En effet, au manoir de La Pérade trois fois elle avait sauvé la vie à son mari. Il savait aussi que sur ces mêmes bords de la petite rivière Monongahéla le brave Jumonville avait été lâchement assassiné par Washington et ses hommes. En fallait-il davantage pour faire de son âme noble et grande une âme de héros ?

3o Le 9 juillet eut lieu la fameuse bataille de la Monongahéla. De Beaujeu commandait à 46 Canadiens, 72 Français et 600 sauvages. Ceux-ci eurent à se mesurer avec 2000 Anglais sous la conduite de Braddock. Les deux chefs, Braddock et de Beaujeu furent tués pendant le combat, mais la victoire resta aux Français.

4o De La Naudière a été grièvement blessé dans l'action. Comme son chef, il avait communiqué le matin du combat.

5o Raconter que là même, sur les bords de la Monongahéla, le digne fils de Madeleine de Verchères est sur le point de mourir, c'est le lendemain de la grande bataille à laquelle Washington lui-même avait pris part ; Washington qui disait : " Nous avons été battus, et battus honteusement ". Avant de rendre le dernier soupir il parle à ses compagnons d'armes Il pense à son jeune frère Charles-François et il désire pour lui l'ardeur guerrière qui l'anime. Il expire—c'est un héros.

PREMIÈRES NOTIONS DE GRAMMAIRE

(1ère et 2e année)

V.—L'ARTICLE

Le nom d'une chose ne se dit presque jamais tout seul. On ne dit pas : "vent souffle—pluie tombe ;" vous voyez bien qu'il manque quelque chose à ces phrases. On dit *le* vent souffle, *la* pluie tombe.

On ne dit pas non plus : "arbres sont en fleur, on dit "*les* arbres sont en fleur."

Ainsi, avec un nom commun, on dit presque toujours *le* ou *la*, ou *les* : ce petit mot qu'on met avant les noms communs s'appelle l'article. L'article sert à bien des choses, mais aujourd'hui je ne vous indiquerai qu'une de ses fonctions.

Ecoutez :

Quand on dit "*la* maison blanche," de combien de maisons parle-t-on ? d'une seule maison. Et quand on dit "*les* maisons blanches," de combien de maisons parle-t-on ? de plusieurs, de deux, de trois, de quatre, de cent maisons, peu importe le nombre ; mais c'est toujours de plus d'une ; car s'il n'y en avait qu'une seule, on dirait, comme vous le savez : "*la* maison."

Quand je dis : "le banc est renversé," combien y a-t-il de bancs renversés ? Il n'y en a qu'un.—Et si je dis de vous : "Les bons petits enfants bien sages," cela veut-il dire qu'il n'y a qu'un enfant bon et sage ? Non, cela veut dire qu'il y en a plusieurs. Vous voyez que le mot qui s'appelle : *article* sert à faire connaître si on parle de plusieurs choses, ou d'une seule ; de plusieurs personnes, ou d'une seule personne. 1

1. Nous nous bornons à indiquer ici l'emploi de l'article pour désigner le nombre. Ses autres fonctions seront enseignées plus tard.

EXERCICE

INDIQUEZ LES ARTICLES

Le loup, la chèvre, la maison, le hameau, la ville, le village.

Le cerf vit dans les forêts.

Les vendangeurs cueillent le raisin.

Le son de la cloche s'entend dans le lointain. 2

2. Multipliez les exemples, et faites-en trouver par les enfants eux-mêmes.

MME P. C.

HISTOIRE DU CANADA

UNE GRANDE FIGURE

JACQUES CARTIER (1)

Jacques Cartier nous a laissé la relation complète de ses deux premiers voyages ; celle du troisième est inachevée, et celle du quatrième n'existe pas ou du moins n'a pas été retrouvée.

Les relations sont à peu près tout ce que l'histoire nous a conservé de plus authentique et de plus certain sur l'un des plus célèbres marins dont puisse se glorifier Saint-Malo.

S'il est vrai que l'homme se peint dans ses ouvrages, c'est là que l'on doit chercher le portrait du maître-pilote de François Ier.

Qu'on lise les Relations du Capitaine, et l'on ne pourra s'empêcher d'y admirer une foule de traits saillants qui donnent la plus haute idée du caractère et du génie de cette noble figure, apparaissant au commencement de notre histoire comme un des plus beaux types du véritable grand homme.

En terminant la lecture des voyages de cet illustre marin, M. Garneau a écrit ces belles paroles à la louange du Capitaine : " Cartier s'est distingué dans toutes ses expéditions par un rare courage. Aucun navigateur de son temps, si rapproché de celui de Colomb, n'avait encore osé pénétrer dans le cœur même du Nouveau-Monde, et braver la perfidie et la cruauté d'une foule de nations barbares. En s'aventurant dans le climat rigoureux du Canada, où, durant six mois de l'année, la terre est couverte de neige et les communications fluviales sont interrompues ; en hivernant deux fois au milieu de peuplades sauvages, dont il pouvait avoir tout à craindre, il a donné une nouvelle preuve de l'intrépidité des marins de cette époque. " (T. 1, 26.)

Dans cet étonnant voyage de 1535, on ne sait en effet ce qu'il faut le plus admirer dans le marin breton, ou de la célérité de sa marche qui rappelle celle de César, ou de la hardiesse de son entreprise, ou de la prudence et du rare bonheur avec lesquels il l'accomplit.

Le 15 d'août, il était à la hauteur de l'Assomption (Anticosti). Le 2 octobre, il descendait à Hochelaga : en cinquante et quelques jours, il avait parcouru près de deux cents lieues de pays, à travers des nations inconnues et barbares, et sur un fleuve dangereux qu'il remontait pour la première fois. Les découvreurs, avant lui, n'avaient point osé pénétrer si avant dans l'intérieur des terres du Nouveau-Monde ; et si quelques entreprises avaient été tentées, elles avaient été malheureuses, et avaient découragé les plus hardis aventuriers.

Aussi, ce que l'on ne saurait trop louer dans le navigateur breton, c'est la prudence, le tact et l'art avec lesquels il savait se ménager les voies au milieu de ces peuples féroces dont il ignorait les mœurs.

Tout en traitant les sauvages avec bonté, pour leur inspirer de la confiance et les gagner, il sut toujours les maintenir dans le respect et dans la crainte.

Dans toutes ses expéditions, et partout, il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie à la Baie des Chaleurs, à Stadaconé comme à Hochelaga. Il se prêta à ces réceptions amicales, mais avec réserve. Il avait deviné le caractère astucieux et versatile des sauvages, et il était attentif, comme il le dit lui-même, " à se garder de toutes ces belles cérémonies et joyeux setés ; car ils auraient fait de leur mieux pour nous tuer, ainsi que nous l'avons appris par la suite. "

Plus prudent et plus sage que ne le furent depuis bien des navigateurs dans l'Océanie, jamais il ne mit, par quelque imprudence, sa vie et celle de ses équipages à la merci de ces barbares. Il ne quittait jamais ses armes. Le roi de Stadaconé lui témoigna la peine qu'il res-

(1) Reproduit de l'Écho du Cabinet de lecture paroissiale, 1er avril 1864.

sentait de ce manque de confiance. Cartier répondit au barbare qu'il était fâché de la tristesse qu'il en éprouvait, mais qu'il ne pouvait cesser de les porter, parce qu'en France c'était la coutume chez les gens de sa condition.

Il avait le rare talent de faire aimer et respecter l'autorité. On ne voit pas que ses équipages se soient jamais révoltés contre lui : ce qui, peut-être, avait été inouï, jusqu'à cette époque, dans les expéditions de ce genre. Il n'a fait verser aucune goutte de sang, tandis que, jusque là, toutes les explorations avaient été marquées par de sanglants sacrifices. Magellan lui-même, n'avait-il pas été réduit à ces exécutions sanglantes de ses équipages, et Roberval ne fut-il pas aussi obligé d'en venir à de pareilles extrémités ?

Cartier n'était pourtant pas homme à reculer devant une mesure énergique, quand il en était besoin. L'enlèvement de Donnacona peut en servir de preuve, et en voici un autre exemple :

Au port Saint-Martin, explorant la côte dans sa chaloupe, il se vit poursuivi par sept canots de sauvages qui feignaient des signes d'allégresse, et lui demandaient son amitié ; il n'osa se fier à la sincérité de ces démonstrations, et il leur fit entendre qu'ils eussent à se retirer. Ils n'en tinrent aucun compte et se précipitèrent sur lui avec furie et bientôt l'envahirent. Cartier fit lâcher deux passe-volants, ils en furent effrayés et se retirèrent avec grand bruit ; mais bientôt remis de leur frayeur, ils revinrent avec plus de rage et en plus grand nombre. Comme ils approchaient deux dards furent lancés et éclatèrent au milieu d'eux et les épouvantèrent tellement qu'ils recommencèrent à fuir en grande hâte et n'osèrent plus revenir.

Capitaine intrépide et plein de ressources, Cartier n'en était pas moins, selon la belle expression de M. Léon Guérin, "un observateur puissant."

Sous un ciel nouveau, dans un monde inexploré, les dangers des mers, la configuration des terres, les mœurs de leurs habitants, les influences atmosphériques, rien n'échappe à sa sagacité.

Dans ces parages éloignés, il indique au navigateur les lieux où il est facile de se ravitailler, les endroits de pêche et de chasse, la latitude de chaque terre qu'il découvre, et la distance des lieux.

En marin expérimenté et en politique habile, il prévoit les ressources immenses que les vaisseaux attardés par les calmes, ou dévoyés par les tempêtes, retireront de ces précieuses indications.

Il décrit avec une exactitude remarquable ces pays nouveaux, et à plus de trois cent⁵ ans de distance, quoique les noms soient changés, on reconnaît encore les lieux qu'il a visités. "J'ai été frappé", écrit M. Plamondon, missionnaire au Labrador, "de la ressemblance de la baie Sainte-Geneviève, avec la baie Saint-Laurent décrite par Jacques-Cartier. Il n'y a pas à s'y tromper. J'ai reconnu la montagne faite comme un tas de blé ; on la nomme aujourd'hui : *Tête de la Perdrix*. J'ai vu la grande île comme un cap de terre qui s'avance plus hors que les autres." (*)

(à suivre)

(*) Cours d'histoire du Canada, par M. Forland, p. 23.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA MESSE

Une Messe ! Quoi que tu fasses, chrétien, même sous l'influence des grâces les plus exquis, tu n'obtiendras jamais la suprême perfection du culte que le Christ a mise en son Eucharistie. Exprime ton respect, ton amour, ta reconnaissance, tes désirs, tes misères, par les plus nobles, les plus ferventes, les plus tendres, les plus touchantes prières ; ouvre ton âme au Dieu dont tu veux honorer la sainte majesté et implorer la clémence, montre-la-lui remplie des sublimes vertus que tu as acquises au prix de mille sacrifices ; appelle à ton secours tes frères en religion, et, tous ensemble, faites retentir le monde d'un cantique qui ébranle la terre et les cieux ; que l'Église triomphante se joigne à l'Église militante pour adorer et prier : tout cela ne vaut pas une Messe.

Une Messe ! C'est un Dieu qui adore, un Dieu qui rend grâces, un Dieu qui apaise, un Dieu qui implore !

Une Messe ! C'est le perfectionnement suprême de notre culte religieux.

"Pour moi, disait un saint versé dans la connaissance des secrets divins (saint Léonard de Port-Maurice), je suis convaincu que sans la sainte Messe le monde, à l'heure qu'il est, serait déjà abîmé sous le poids de ses iniquités."

P. MONSARRÉ,

Conférence de Notre-Dame.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTÉES

I

DIEU CRÉATEUR

Dieu a fait le soleil avec sa chaleur et sa lumière. Les hommes, les animaux, les arbres et les plantes lui doivent l'existence. Il a semé la terre de fleurs et de fruits, et le

ciel d'étoiles brillantes. Louons et aimons l'Auteur de tant de merveilles.

EXERCICES.—1. Quelle est l'idée générale exprimée dans ces lignes ?—Pour qui Dieu a-t-il créé les animaux, les arbres et les plantes ?—Que devons-nous à Dieu en retour de tant de merveilles ?

2. Trouver les verbes et indiquer leur sujet.

3. Pourquoi une lettre majuscule au mot *Auteur* ?

II

LA NUIT

Voici le soir qui finit. La nuit s'étend sur la terre. La lune brille dans le ciel. On aperçoit quelques étoiles. Le monde entier est plongé dans le silence. La nuit est l'instant du repos. Bêtes et gens, insectes et plantes, dorment d'un sommeil réparateur.

GRAMMAIRE.—Indiquer les verbes ayant pour sujet un nom.—Quels sont les noms de la dictée qui ne sont pas des sujets ?—Comment s'écrit le mot *ciel* au pluriel ?

VOCABULAIRE.—Par quels mots remplacer le mot *soir* ? (Soirée, crépuscule).—Que signifie le mot *réparateur* ? (Qui remet en bon état).—Comment le sommeil peut-il être réparateur ? (En reposant de la fatigue).—Quel verbe vient du mot *repos* ? (Reposer).—Quel adjectif est formé du mot *silence* ? (Silencieux).—Le *ciel* rempli d'étoiles se nomme aussi ? (Le firmament).—Quel est le contraire de *s'endormir* ? (S'éveiller).

RÉCITATION

LA PRIÈRE DES ENFANTS

Petits enfants à tête blonde,
Vous dont l'âme est un encensoir,
Priez, la prière est féconde.
Un enfant peut sauver un monde
En joignant ses mains chaque soir.
Peut-être que Dieu veut encore,
Lorsque tant d'hommes sont menteurs,
Prendre, au lieu d'oracle sonore,
La voix d'un enfant qui l'adore.

Le soir, que dans chaque famille,
 Au pied de l'arbre des douleurs,
 L'enfant rose et la jeune fille,
 Pour tous ceux dont la foi vacille,
 Offrent leur prière et leurs fleurs.

V. DE LAPRADE.

RÉDACTION

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE

Mes chers parents,

Au milieu de la joie qui m'anime, j'éprouve un peu de regret : quel dommage que le jour de l'an n'ait pas plus de vingt-quatre heures ! Il serait si doux de voir ces instants heureux se prolonger bien longtemps ! Mais je trouve dans mon cœur un moyen de réaliser ce désir : je veux entretenir pendant chaque jour de l'année les vifs sentiments d'affection et de reconnaissance dont je suis ce matin tout pénétré pour vous !

COURS MOYEN

DICTÉES

I

CONSEILS

Mon fils, fuis l'envie, contente-toi de ton lot, il en est de pires ; ne sois ni orgueilleux, ni humble, sois digne. De deux choses l'une, ou il faut aimer les autres ou s'aimer soi-même. Entre l'égoïsme qui abaisse et la fraternité qui grandit, choisis ; n'oublie pas que, quelle que soit la vie que les circonstances fassent à tes pareils, tous sont vénérables. Ils sont tous de la même essence ; comme individus, tous se valent. Une seule chose les distingue et les rend supérieurs : la vertu. Le plus grand n'est pas le plus puissant, c'est le plus juste.

QUESTIONS.—1. Analyser le mot *les* dans : *une seule chose les distingue.*

2. Qu'est-ce que l'égoïsme ?... la fraternité ?...

3. Conjuguez le verbe *valoir*, au futur simple.

4. Donner un mot formé de *lot*.

5. Qu'est-ce qui distingue les individus ?

RÉPONSES.—1. *Les distingue.*—*Les*, pr. pers., 3e pers. m. pl., compl. direct de *distingue*.

2. *Egoïsme* : amour exagéré du moi, vice qui fait que l'on rapporte tout à soi.—*Fraternité* : liaison étroite de ceux qui, sans être frères, se traitent comme frères ;—l'amour universel qui unit tous les membres de la famille humaine.

3. *Futur simple* : je vaudrai, tu vaudras, il vaudra, nous vaudrons, vous vaudrez, ils vaudront.

4. *Lot* : loterie, lotir.

5. Ce qui distingue essentiellement les individus, ce n'est ni la richesse, ni la force, mais la vertu.

II

LA PIE ET LA COLOMBE

La pie et la colombe étaient allées faire une visite au paon. Comme elles revenaient ensemble, la pie dit : "Que ce paon me déplaît ! Quelle voix désagréable ! Il devrait bien aussi cacher ses vilaines pattes ; n'êtes-vous pas de mon avis ?—" "Je vous avoue, répondit doucement la colombe, que je n'ai même pas songé à remarquer ses défauts. J'étais occupée à admirer l'élégance de son port et sa queue plus brillante que les diamants et les perles."

Imitons la colombe : comme elle, soyons bienveillants.

RÉSUMÉ.—1. La pie et la colombe ayant fait visite au paon retournent de compagnie. La pie se plaint à critiquer le paon et à en étaler les défauts. La colombe répond qu'elle n'a remarqué que des qualités chez cet oiseau.

2. *Réflexions.*—N'imitons pas la pie. Avant de critiquer les autres, examinons nos défauts et nous constaterons bien souvent que tout nous invite à être plus modestes... On voit aisément une paille dans l'œil de son voisin et on ne voit pas une poutre dans le sien.

3. *Morale.*—La médisance est un vilain défaut.—La cause principale de la médisance réside dans l'envie.—Celui qui mélit en secret ressemble au serpent qui mord sans faire de bruit.—La colombe est le symbole de la douceur.—La pie est le modèle de la babillarde.

4. *Orthographe usuelle.*—*Noms en ANCE* : Élégance, reconnaissance, bienveillance, bienfaisance, jouissance, abondance, croyance, vigilance, croissances, etc.—*Noms en ENCE* : Sentence, diligence, continence, silence, racraissance, etc.

RÉCITATION

LA FOURMI ET LES AUTRES INSECTES

Allant, venant sans cesse au travers d'une allée,

La fourmi, par l'envie et l'orgueil aveuglée,
Se croyait un colosse et le disait bien haut.
Ses voisins à ses yeux avaient tous un défaut :
C'étaient des *myrmidons* que l'on voyait à

peine,
Des insectes *chétifs* inconnus dans la plaine.

Le *capricorne* était l'*avorton* du jardin,

L'abeille un moucheron qui cache son venin,

Le carabe un *pygmée* à l'odeur repoussante,

Le grillon un *nabot*, le cerf-volant un nain :

Seule, elle seule avait une taille imposante !

Un criquet, l'entendant qui médissait de lui,

La confond en ces mots d'une voix mépri-

sante :

"Ta vanité, petite, est vraiment trop plai-

sante :

Crois-tu donc t'élever en rabaissant autrui ?"

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Colosse* : d'une taille extraordinaire.—*Myrmidons* : personnes de très petite taille.—*Chétifs* : de peu de considération, méprisables.—*Capricorne* : insecte remarquable par la longueur de ses antennes.—*Avorton* : chétif et mal fait.—*Pygmée* : très petit.—*Nabot* : de petite taille ;—*synonyme* : nain.—Quelles étaient les prétentions de la fourmi ? Quel est le vice qui la poussait à mépriser les autres insectes ?—De quelle manière un criquet la confond-elle ?

RÉDACTION

UNE PETITE FILLE A SA TANTE

Ma chère tante,

Ne craignez pas qu'après avoir souhaité l'heureuse année à papa, maman, grand-père, je n'aie plus de vœux à vous offrir. Ah ! mon petit cœur est inépuisable en souhaits de bonheur pour ceux qu'il aime, et ma petite langue infatigable à les exprimer.

Pour vous donc, chère tante, je demande au bon Dieu la santé, le succès, la joie sans mélange et, ce qui vaut mieux encore, les dons qui descendent directement de son beau ciel, afin de vous en montrer le chemin.

Puisse-t-il m'exaucer de telle sorte que vous ne sentiez point les épines de la route, et que vous trouviez en votre petite nièce une fleur capable de réjouir toute votre vie !

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

LA PURETÉ

Cette fleur idéale de pureté, dont les quelques vestales du paganisme n'étaient qu'une pauvre image bien pâle, dont l'Immaculée a donné le parfait modèle, dont l'Hostie du tabernacle fournit la sève inépuisable, cette fleur qui s'est épanouie, à l'admiration du monde, sur le fumier hideux de la corruption romaine, qui s'est perpétuée en une germination superbe à travers tous les siècles chrétiens, semble avoir eu, au XIXe siècle, sous la rosée plus abondante tombée du tabernacle et sous le soleil plus chaud de l'amour divin rayonnant du Sacré-Cœur, un magnifique renouveau. Les cloîtres en ont été peuplés. Et à l'ombre des cloîtres, des enfants ont grandi en légions innombrables, des jeunes filles que le monde doit reprendre, qui seront mères un jour, mais qui ont respiré le parfum des lis, qui en ont gardé la sainte passion et qui, sans défaillir, portent dans leur chair virginale, comme dans un vase d'or, le parfum sacré de l'innocence.

EXERCICE :—Justifier l'orthographe des participes passés contenus dans la dictée.

II

LE PIONNIER CANADIEN

Une des plus grandes figures qu'offre l'histoire du Nouveau Monde, après la sublime figure du missionnaire, c'est, à mon avis, celle du pionnier canadien. Il est le père de la plus forte race qui se soit implantée sur le continent américain : la race canadienne.

Le sang le plus noble qui ait jamais coulé dans les veines de l'humanité, circule dans ses veines : le sang français.

Partout on retrouve le pionnier canadien sur ce continent, et partout on peut le suivre à la trace de son sang. Parcourez toute l'Amérique du Nord, depuis la baie d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique, depuis

Halifax jusqu'à San Francisco, partout, vous retrouverez l'empreinte de ses pas, et sur les neiges du pôle, et sur les sables de la Californie ; sur les grèves de l'Atlantique et sur la Mousse des Montagnes Rocheuses, un insatiable besoin d'activité le dévore.

Il lui faut toujours, toujours avancer vers de nouvelles découvertes jusqu'à ce que la terre manque sous ses pas. Mais ce n'est pas le seul amour des aventures, ni l'âpre soif de l'or qui le pousse ; une plus noble ambition le travaille ; un mobile plus légitime le dirige et l'anime. On sent qu'il a la conscience de remplir une véritable mission, un mystérieux apostolat.

Feuilletez un moment les pages de notre histoire et surtout les relations des Jésuites, et partout vous verrez le pionnier canadien, animé d'un zèle admirable pour la conversion des sauvages, frayant, avec d'héroïques efforts, le chemin aux missionnaires et opérant souvent lui-même de merveilleuses conversions. Je retrouve réunis en lui, les trois plus grands types de l'histoire humaine.

Il est à la fois prêtre, laboureur et soldat.

H. R. CASGRAIN, ptre.

EXERCICES.—I. Indiquer le sujet de tous les verbes de la dictée ; II. Dire de quelle espèce est chacun de ces verbes ; III. Analysez logiquement la phrase : "On sent qu'il a la conscience de remplir une véritable mission, un mystérieux apostolat".

RÉCITATION

QUAND LES LAMPES SONT ALLUMÉES

Quand les lampes sont allumées...

Que les fumées,

Montent dans le noir,

On se sent l'âme heureuse

Et pieuse,

Le soir...

Ceux qui s'aiment s'aiment davantage...

La grâce du visage

Cher

Devient plus grande encore ;

Et sur les fronts on voit l'aurore,

Où l'éclair...

Mais aussi les deuils se rallument,

Et les cendres éteintes fument

Au noir foyer du cœur,
La lèvre, encore inassouvie,
Sent, du calice de la vie,
Monter l'aère et vieille liqueur !...

Et ceux pour qui la vie est lourde,
Ceux, hélas ! dont la main est gourde,
Et le pied saignant de ses pas,
Seigneur, tous ceux dont l'âme pleure,
Ceux-là rêvent à Ta demeure,
Où la lampe ne s'éteint pas...

Ceux dont les yeux sont pleins de larmes,
Et le cœur lourd d'alarmes,
Ceux-là rêvent aux jours puissants
Où, sous la lampe lumineuse,
Dans Ta demeure bienheureuse
Ils s'assoient près des absents !...

Quand les lampes sont allumées,
Que les fumées,
Montent dans le noir,
Seigneur, mon âme douloureuse
Rêve à Ta Maison bienheureuse,
Le soir !...

BLANCHE LAMONTAGNE.

COMPOSITION

"CHACUN EST LE FILS DE SES ŒUVRES"

Développer ce proverbe :

DÉVELOPPEMENT

PLAN.—1. Ce proverbe paraît absurde, car l'homme est un agent, une cause, il est plutôt le père de ses œuvres.

2. Il est possible de trouver un sens raisonnable à ce proverbe. Que seraient les grands hommes de l'histoire, sans leurs œuvres ? Ce sont donc les œuvres qui donnent la réputation, la renommée, la gloire. Par contre, l'homme sans honneur, le scélérat est aussi le fils de ses œuvres...

3. Sous l'ancien régime : Exemple...—Dans l'Eglise.

4.—Dans la France contemporaine : On devient fonctionnaire, magistrat... Le soldat peut devenir général...

5. Réflexions et conseils.

DÉVELOPPEMENT

1. Cette proposition a l'apparence d'une absurdité, comme si l'on disait que le soleil est fils de la lumière, que la cause dérive de l'effet. L'homme est une activité, une raison agissante, une cause, enfin. Il semblerait donc naturel de dire plutôt : Chacun est le père de ses œuvres. Ce serait plat, trivial comme une vérité de La Palisse, mais du moins la raison ne protesterait pas.

2. "Chacun est fils de ses œuvres" : cette forme sentencieuse ne cacherait-elle pas un sens très raisonnable ?

Qu'est-ce qui fait la renommée de tous les hommes illustres, des Corneille, des La Fontaine, des Napoléon ? Ce sont leurs œuvres. Supprimez les œuvres, Napoléon n'a pas plus de célébrité que tant d'obscurs soldats, dont tout le monde ignore le nom. *Chacun est donc le fils de ses œuvres*, en ce sens que la considération, la réputation dont il jouit, les talents qu'il possède, la fortune, en un mot, tout ce qui honore une existence humaine est le fruit de la bonne conduite, du travail, d'une vie bien réglée et bien remplie.

Par contre, le déshonneur est le partage du lâche, du pervers ; en sorte que le mauvais citoyen est aussi fils de ses œuvres.

3. On prétend que nos ancêtres, en France, étaient immobilisés dans leurs classes respectives, dans leurs corporations, ce qui est loin de l'exacte vérité ; car le talent, le génie ne firent jamais de distinction entre les classes, et nos rois donnèrent souvent les plus hautes charges à des hommes de basse extraction, qui remplirent noblement leur

devoir. Peu de ministres égalèrent Suger, né d'un père serf, ou Colbert, fils d'un marchand de laine.

L'Église n'a jamais distingué entre nobles et roturiers : elle n'oublie pas que ses fondateurs, y compris saint Pierre, furent de pauvres pêcheurs de Galilée, des hommes de rien, avant de devenir apôtres. Fidèle à son origine, elle honore les pauvres, les humbles ; ses plus hautes dignités peuvent échoir aux plus petits de ses membres, qui se distinguent par leur mérite. Du porcher Félix Peretti, elle fit Sixte-Quint.

4. "Chacun est fils de ses œuvres". Au Canada, on devient fonctionnaire, magistrat, député, sénateur, ministre, même lieutenant-gouverneur de sa province, non par droit de naissance, mais par l'effort de son talent, par son activité intelligente, par ses œuvres.

En vertu du principe d'égalité, on disait naguère en France, que chaque soldat portait le bâton de maréchal dans sa giberne ; à plus forte raison les insignes de général dans son havresac. C'est aussi vrai en notre pays.

5. En réalité, la naissance est une loterie, et les gros lots sont si peu nombreux, qu'il y aurait folie d'y prétendre. Mais si nous sommes sages, laborieux, prévoyants, si nous évitons de nous créer des besoins factices, si nous n'aspirons pas trop haut, nous pouvons conquérir une place au soleil, nous ouvrir une carrière honorable. Nous pouvons surtout nous assurer le bonheur d'une vie meilleure, car LES SAINTS, eux aussi, sont LES FILS DE LEURS ŒUVRES !

(D'après l'Ecole et la Famille.)

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un ouvrier gagne \$5.48 par jour de travail et dépense chaque jour \$3.72. Combien peut-il économiser, en une année, s'il se repose par an 52 dimanches et six jours de fête ?

Solution : $365 - (52 + 6) = 307$ jours de travail.

$\$5.48 \times 307 = 1682.36$, le gain annuel de l'ouvrier.

$\$3.72 \times 365 = \1357.80 , la dépense annuelle de l'ouvrier.

$\$1682.36 - \$1357.80 = \$324.56$, ce que l'ouvrier économise dans une année.

2. Un marchand a acheté 12 pièces de toile, chacune de 69 verges, pour \$397.44 ; il a revendu cette toile à raison de \$0.65 la verge. Combien a-t-il gagné ?

Solution : $69 \times 12 = 828$ verges en tout.

$\$0.65 \times 828 = \538.20 , le prix de vente.

$\$538.20 - \$397.44 = \$140.76$, le gain. *Rép.*

Autrement : $\$397.44 \div 828 = \0.48 , le prix coûtant d'une verge.

$\$0.65 - \$0.48 = \$0.17$, le gain sur une verge.

$\$0.17 \times 828 = \140.76 , le gain. *Rép.*

3. Un propriétaire achète un troupeau de 46 moutons, à \$7.40 l'un. Il fait pacager ces moutons pendant 3 mois ; il en résulte pour lui une dépense de \$25.00. La maladie lui enlève 2 bêtes, et il revend les autres \$18.60 la paire. Quel a été son bénéfice ?

Solution : $\$7.40 \times 46 = \340.40 .

$\$340.40 + \$25. = \$365.40$, le coût total.

$46 - 2 = 44$, les moutons qui restent.

$(\$18.60 \times 44) \div 2 = \$18.60 \times 22 = \$409.20$, ce que rapporte la vente.

$\$409.20 - \$365.40 = \$43.80$, le bénéfice. *Rép.*

4. Dans une usine, on coule 567 pièces de fonte ; les unes pèsent 16 livres, les autres 24 livres ; le poids des 567 pièces est 11456 livres. On demande le nombre des pièces de chaque espèce.

Solution : Si les 567 pièces avaient été de 16 livres chacune, le poids total aurait été de $16 \times 567 = 9072$ livres.

$11456 - 9072 = 2384$, cette diminution du poids total provient de ce qu'on a compté comme ne pesant que 16 livres les pièces qui pesaient 24.

$24 - 16 = 8$ livres, différence pour 1 pièce.

$$2384 \div 8 = 298 \text{ pi\`eces de 24 livres. } \textit{R\`ep.}$$

$$567 - 298 = 269 \text{ pi\`eces de 16 livres. } \textit{R\`ep.}$$

Autrement : Si les 567 pi\`eces avaient \`et\`e de 24 livres chacune, le poids total aurait \`et\`e de $24 \times 567 = 13608$ livres.

$13608 - 11456 = 2152$, cet exc\`edent provient de ce qu'on a compt\`e comme pesant 24 livres des pi\`eces qui ne pesaient que 16 livres.

$$2152 \div 8 = 269 \text{ pi\`eces de 16 livres. } \textit{R\`ep.}$$

$$567 - 269 = 298 \text{ pi\`eces de 24 livres. } \textit{R\`ep.}$$

PROBL\`EMES DE R\`ECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Avec les $\frac{2}{3}$ du prix de 84 livres de laine valant \$45.60 le quintal, combien aura-t-on de verges de calicot valant \$0.15 la verge ?

Solution : $\frac{2}{3}$ de \$4 = $2 \times 28 = 56$ livres.

$$(\$45.60 \div 100) \times 56 = \$0.456 \times 56 = \$25.536, \text{ les } \frac{2}{3} \text{ du prix de 84 livres.}$$

$$\$25.536 \div \$0.15 = 170.24 \text{ verges de calicot. } \textit{R\`ep.}$$

2. Un marchand vend \`a un amateur, avec un b\`en\`efice \`egal aux $\frac{3}{8}$ du prix d'achat, un bureau qu'il avait pay\`e \$72. L'amateur veut \`a son tour le revendre en gagnant le $\frac{1}{4}$ du prix qu'il l'a pay\`e. Combien doit-il le revendre ?

Solution : $\frac{3}{8}$ de \$72 = $3 \times 9 = \$27.$, le gain du marchand.

$$\$72. + \$27 = \$99., \text{ ce que l'amateur a pay\`e.}$$

$$\frac{1}{4} \text{ de } \$99. = \$24.75, \text{ le gain de l'amateur.}$$

$$\$99. + \$24.75 = \$123.75, \text{ le prix de vente de l'amateur.}$$

R\`ep.

Autrement : $\frac{8}{8}$ le prix d'achat du marchand.

$$\frac{8}{8} + \frac{3}{8} = \frac{11}{8} \text{ le prix d'achat de l'amateur.}$$

$$\left(\frac{3}{4} + \frac{1}{4}\right) \text{ de } \frac{11}{8} = \frac{5}{4} \text{ de } \frac{11}{8} = \frac{55}{32} \text{ du prix d'achat du marchand = le prix de vente de l'amateur.}$$

$$\frac{55}{32} \text{ de } \$72. = \frac{55}{4} \times 9 = \frac{495}{4} = \$123.75. \textit{R\`ep.}$$

3. On ach\`ete un tapis dont la largeur est les $\frac{3}{5}$ de la longueur et on l'entoure d'une frange qui co\`ute \$1.00 la verge. Le prix de la frange est les $\frac{2}{7}$ du prix d'achat du tapis. Si le tapis tout fait revient \`a \$129.60, quelles sont ses dimensions ?

Solution : $\frac{7}{7}$ le prix du tapis, alors $\frac{2}{7}$ celui de la frange.

$$\frac{7}{7} + \frac{2}{7} = \frac{9}{7}, \text{ le prix du tapis tout fait.}$$

$$\frac{9}{7} \text{ du co\`ut du tapis} = \$129.60.$$

$$\frac{1}{7} \text{ du co\`ut du tapis} = \$129.60 \div 9.$$

$$\frac{2}{7} \text{ du co\`ut du tapis} = (\$129.60 \div 9) \times 2 = \$14.40 \times 2 = \$28.80 \text{ le prix de la frange.}$$

$\$28.80 \div \$1. = 28.8$ verges de frange, le périmètre du tapis.

$28.8 \div 2 = 14.4$ verges, la somme de la longueur et de la largeur du tapis, ou la somme des dimensions du tapis.

$\frac{5}{5}$ la longueur + $\frac{3}{5}$ de la longueur, la largeur = $\frac{8}{5}$ de la longueur = les dimensions du tapis = 14.4 verges.

$\frac{1}{5}$ de la longueur = $14.4 \div 8$.

$\frac{5}{5}$ de la longueur = $(14.4 \div 8) \times 5 = 1.8 \times 5 = 9$ verges la longueur. *Rép.*

$\frac{3}{5}$ de 9 verges = $(9 \times 3) \div 5 = 27 \div 5 = 5.4$ verges, la largeur. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Un train parcourt 288 milles en 6 heures. Combien mettra-t-il d'heures pour parcourir 384 milles ?

Solution : $(6 \div 288) \times 384 = 8$ milles à l'heure. *Réponse.*

2. On a dépensé \$800 pour la nourriture de 50 personnes pendant 12 jours. Combien dépenserait-on pour la nourriture de 80 personnes pendant 18 jours ?

Solution : \$800, 50 personnes, 12 jours.

$$\begin{array}{ccc} ? & 80 & " & 18 & " \\ \frac{800 \times 80 \times 18}{50 \times 12} & = & \$1920. & \text{Rép.} \end{array}$$

3. Quinze ouvriers ont employé 12 jours pour faire 120 verges d'un ouvrage. On veut savoir combien 35 ouvriers feront de verges du même ouvrage en travaillant 8 jours.

Solution : 15 ouvriers, 12 jours, 120 verges.

$$\begin{array}{ccc} 35 & " & 8 & " & ? \\ \frac{120 \times 35 \times 8}{15 \times 12} & = & \frac{8 \times 35 \times 8}{3} = \frac{560}{3} & = 186\frac{2}{3} \text{ verges.} & \text{Rép.} \end{array}$$

4. Avec 27.5 livres de fil on a fabriqué une pièce de toile de 65 verges de longueur sur 1.2 verges de largeur. Combien faudrait-il-t livres de ce fil pour fabriquer une pièce de toile de 41 verges de longueur sur 1.24 verge de largeur ?

Solution : 27.5 livres, 65 verges longueur, 1.2 verge largeur.

$$\begin{array}{ccc} ? \text{ livres } 41 \text{ verges longueur, } 1.24 \text{ verges largeur.} \\ \frac{27.5 \times 41 \times 1.24}{65 \times 1.2} = \frac{1398.1}{78} = 17.92 \text{ livres.} \end{array}$$

ALGÈBRE

1. A résoudre : $13 - \frac{0-x}{11} = \frac{3x}{22} + 12\frac{1}{2}$.

Transposant : $-\frac{x}{11} - \frac{x}{22} = 12\frac{1}{2} - 13 = -\frac{1}{2}$.

Multipliant par -1 : $\frac{9-x}{17} + \frac{3x}{22} = \frac{1}{2}$.

Chassant les dénominateurs : $18 - 2x + 3x = 11$.

Transposant : $-2x + 3x = 11 - 18 = -7$.

Réduisant : $x = -7$. *Rép.*

2. A résoudre : $\frac{5}{x} - \frac{10}{y} = 1\frac{1}{2}$ (1)

$\frac{10}{x} - \frac{3}{y} = 1\frac{3}{10}$ (2)

Multipliant (1) par 2 : $\frac{10}{x} - \frac{20}{y} = 3$ (3)

Soustrayant (3) de (2) : $\frac{17}{y} = -1\frac{7}{10} = -\frac{17}{10}$ (4)

Chassant les dénominateurs : $170 = -17y$ (5)

Transposant : $17y = -170$ (6)

$y = -170 \div 17 = -10$. *Rép.* (7)

Substituant -10 la valeur d' y à y dans (1) :

$\frac{5}{x} - \frac{10}{-10} = 1\frac{1}{2} = \frac{3}{2}$ (1)

Chassant les dénominateurs : $-50 - 10x = -15x$ (2)

Transposant : $-10x + 15x = 50$ (3)

Réduisant : $5x = 50$ (4)

d'où $x = \frac{50}{5} = 10$. *Rép.*

2. Autrement : $\frac{5}{x} - \frac{10}{y} = 1\frac{1}{2} = \frac{3}{2}$ (1)

$\frac{10}{x} - \frac{3}{y} = 1\frac{3}{10} = \frac{13}{10}$ (2)

Chassant les dénominateurs de (1) et (2) :

$10y - 20x = 3xy$ (3)

$100y - 3Cx = 13xy$ (4)

Multipliant (3) par 10 : $100y - 200x = 30xy$ (5)

Soustrayant (4) de (5) : $-170x = 17xy$ (5)

Divisant par -17 : $10x = -xy$ (6)

Divisant par x : $10 = -y$ (7)

Multipliant par -1 : $-10 = y$. *Rép.* (8)

Substituant, etc., comme dans l'autre solution, etc., etc.

3. La largeur d'un rectangle est les $\frac{3}{4}$ de sa longueur et son périmètre est les $\frac{7}{10}$ de celui d'un carré dont le côté surpasse de 10 pieds la longueur du rectangle. Trouver les dimensions du rectangle.

Solution : Soit $4x$ la longueur, alors $3x$ la largeur et $2(4x + 3x) = 14x$ le périmètre du rectangle.

$4x + 10$, la longueur du rectangle augmentée de 10 pieds et aussi le côté du carré.

$4(4x + 10) = 16x + 40$, le périmètre du carré.

$14x = \frac{7(16x + 40)}{10}$.

Chassant le dénominateur : $140x = 112x + 280$.

Transposant : $140x - 112x = 280$.

$28x = 280$.

$x = 280 \div 28 = 10$.

$4x = 4 \times 10 = 40$, la longueur. *Rép.*

$3x = 3 \times 10 = 30$, la largeur. *Rép.*

GÉOMÉTRIE

1. Trouver la longueur d'un rectangle dont la largeur est de 49 verges et dont la surface est égale à celle d'un carré dont le côté a 56 verges.

Solution : $56^2 = 3136$ verges carrées la surface du carré et aussi du rectangle.

$3136 \div 49 = 64$ verges, la longueur. *Rép.*

2. Une cour rectangulaire a 50 pieds de long et 35 de large. A l'intérieur de cette cour se trouve une pelouse dont la surface est de 1000 pieds carrés. Tout autour de la pelouse il y a un sentier d'uni-forme largeur. Quelle est la largeur du sentier ?

Solution : Soit x la largeur du sentier, alors $50 - 2x$ la longueur de la pelouse et $35 - 2x$ la largeur.

$(50 - 2x)(35 - 2x) = 1750 - 170x + 4x^2 =$ la surface de la pelouse $= 1000$ verges.

Transposant : $4x^2 - 170x = 1000 - 1750 = -750$.

Divisant par 4 : $x^2 - \frac{85x}{2} = -\frac{375}{2}$.

Complétant le carré : $x^2 - \frac{85x}{2} + (\frac{85}{4})^2 = -\frac{375}{2} + \frac{7225}{16} = \frac{4225}{16}$.

Extrayant la racine : $x - \frac{85}{4} = \frac{65}{4}$ ou $-\frac{65}{4}$.

$x = \frac{85}{4} + \frac{65}{4} = \frac{150}{4} = 37\frac{1}{2}$. Réponse impossible.

$x' = \frac{85}{4} - \frac{65}{4} = \frac{20}{4} = 5$. *Rép.*

3. Le périmètre d'un triangle isocèle a 32 pieds et la base a 12 pieds, quelle en est la surface ?

Solution : $32 - 12 = 20$, la somme des côtés égaux.

$20 \div 2 = 10$ pieds, longueur de chacun des côtés égaux.

Une perpendiculaire abaissée du sommet du triangle isocèle divise le triangle en deux triangles rectangles ; chacun de ces triangles a pour base la $\frac{1}{2}$ de 12, c'est-à-dire 6 et pour hypoténuse un des côtés égaux, c'est-à-dire 10.

$10^2 - 6^2 = 100 - 36 = 64$, le carré de la perpendiculaire.

La racine carrée de $64 = 8$, la perpendiculaire et aussi la hauteur du triangle isocèle.

$(12 \times 8) \div 2 = 48$ pieds carrés, surface du triangle. *Rép.*

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LE PAPE

ALLOCUTION DE M. LE COMMANDEUR, C. J. MAGNAN (1)

J'ai accepté avec un vif plaisir l'aimable invitation qui m'a été faite de féliciter les deux nouveaux Commandeurs au nom de leurs collègues de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, résidant à Québec.

Tous, nous avons applaudi à cet insigne témoignage de sympathie qui honore si hautement Messieurs les Commandeurs Garneau et Légaré, en même temps que la nouvelle paroisse du Saint-Cœur-de-Marie.

Le Saint Père, en vous décorant du noble titre de Commandeurs de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, a voulu, chers collègues, reconnaître les éminents services que vous avez jusqu'ici rendus à l'Eglise et à la patrie : permettez donc que nous vous offrions l'expression de nos plus vives félicitations.

De tous les souverains de la terre, le Pape est le plus élevé en dignité et en sainteté. Il y a de par le monde des chefs d'Etat puissants, des rois renommés, mais il n'y a qu'un Pape, "c'est ce qu'il y a de plus sacré sur la terre après l'Eucharistie qui est le corps et le sang même de Jésus-Christ", suivant l'expression si éloquente du Marquis de Ségur.

Le Pape ! n'est-ce pas le Christ sur la terre, le roi des rois ? Le Pape ! n'est-ce pas le Père commun qui porte en son cœur l'humanité toute entière ?

Le Pape ! n'est-ce pas le successeur de Saint-Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, le chef visible de l'Eglise ?

Le Pape ! en dépit de la Réforme et des Révolutions, c'est toujours le phare lumineux qui éclaire le monde et sauvera l'humanité de l'anarchie universelle, si les ennemis de l'Eglise voient se dresser devant eux des catholiques convaincus et éclairés.

Au milieu des doutes, des négations et des révolutions qui bouleversent les sociétés actuelles et menacent l'existence même des peuples, une force demeure, c'est l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; un pilote reste au poste, c'est le Pape, phare infailible de toute vérité.

Nous, catholiques du Canada, nous Canadiens français, rions-nous à cette force comme l'ont fait nos pères ; confions-nous à ce pilote incomparable qui nous orientera sûrement à travers les ténèbres de l'avenir.

Un de nos collègues de notre chère France, le colonel Keller, Commandeur de Saint-Grégoire le Grand et président de la Société générale d'Education et d'Enseignement, un illustre catholique que j'ai eu le grand bonheur de connaître en 1909, disait récemment, dans une réunion mémorable à Paris, ces paroles que vous écouterez avec fierté, MM. les Commandeurs de Saint-Grégoire le Grand :

"J'avoue que, pour ma part, la gendarmerie, même internationale, ne m'inspire qu'une médiocre confiance pour défendre l'ordre contre les aventures qui le guettent à tous les tournants du chemin. J'ai moins de confiance encore dans l'altruisme généreux des ambitions nationales et des appétits individuels. Et, quand la raison humaine manifeste la folie de s'attribuer les prérogatives divines et de s'émanciper de la tutelle que la Providence lui a octroyée, aux risques de paraître rétrograde, je demanderais volontiers que, par simple prudence, on lui passât la camisole de force. Certes, la gloire nouvelle qui resplendit au ciel de la patrie, autorise les plus larges espoirs. Mais encore ne faut-il pas les orienter vers le pays

1. Allocution prononcée le 16 octobre 1919, à l'occasion de l'élévation de Sir George Garneau et de M. P. T. Légaré, de Québec, au rang de Commandeurs de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. La réunion était présidée par le R. P. Dagneau, curé de la paroisse du Saint-Cœur-de-Marie, Haute-Ville, Québec.

“ du mirage et des abîmes. Le roc immuable de l'Eglise de Dieu est seul assez solide pour
 “ asseoir l'édifice que nous projetons et pour l'assurer contre l'assaut des tempêtes et des bou-
 “ leversements qui ébranlent la terre.

“ L'Autorité, la Sagesse, la Justice divine y ont institué un gardien inexpugnable, et ont
 “ posé à son front leur triple couronne, sur la tiare du vicaire de Jésus-Christ, du Père qui
 “ détient l'héritage des promesses sans lesquelles nous désespérerions de la vieille humanité.

“ Nous sommes des croyants que le doute n'atteint pas, nous sommes des fidèles que
 “ l'anarchie n'enrôle pas dans sa révolte, nous sommes des fils que le scandale ne déconcerte
 “ pas. Les scribes et les pharisiens, les rois et la populace peuvent jeter leur défi à la fai-
 “ blesse de Celui qu'ils ont désarmé et qu'ils somment de descendre de la croix où ils l'ont
 “ cloué. Ils nous verront couvrir de notre foi la majesté qu'ils outragent et nous agenouiller,
 “ avec un respect redoublé, sous la main paternelle qui tient ici-bas le sceptre du Roi des
 “ nations.

“ Oui ! vive le Pape ! vive le pape Benoît XV ! trois fois sacré pour nous : dans sa charge
 “ auguste, dans sa paternité divine, dans sa faiblesse persécutée et honnie par les puissants de
 “ la terre ! Vive le Pontife, qui porte dans les plis de sa robe blanche la concorde des sociétés
 “ et la paix du monde ! ”

Ah ! qu'elles sont belles ces fières paroles du Commandeur Keller ! qu'elles sont bien catho-
 liques et bien françaises aussi ! Comme cadeau de fête aux deux nouveaux Commandeurs,
 je ne pouvais mieux choisir, eux qui ont si royalement contribué à l'érection d'un temple catho-
 lique où sera glorifié le Dieu de l'Eucharistie, Celui-là même que Benoît XV, glorieusement
 régnant, représente si dignement sur la terre.

Commandeurs Garneau et Légaré, aux félicitations de vos collègues canadiens, permettez
 que j'ajoute mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de longue vie pour vous et vos
 familles distinguées.

NOMINATIONS D'INSPECTEURS D'ÉCOLES

Par un ordre en conseil en date du 22 octobre 1919, les deux nouveaux districts d'inspec-
 tions de la rive sud créés à la demande du Surintendant de l'Instruction publique et sur la
 recommandation du Comité catholique, ont été pourvus de titulaires. M. A.-A. Beaudet,
 inspecteur, a été transféré de son district actuel, Bonaventure-Matane, au nouveau district
 Mégantic-Lotbinière-Arthabaska-Beauce, et M. J.-F. Lamarre, instituteur à Montréal, a été
 nommé pour le nouveau district Yamaska-Drummond-Richelieu.

Nos félicitations et meilleurs vœux aux deux nouveaux titulaires.

NOCES D'OR DU COUVENT DES SOEURS GRISES A OTTAWA

Le 18 octobre dernier, le couvent des Sœurs Grises, rue Rideau, Ottawa, célébrait le cin-
 quantième anniversaire de sa fondation. Un grand nombre d'anciennes élèves étaient reve-
 nues à leur Alma Mater à cette occasion. Les fêtes furent présidées par S. G. Mgr Gauthier,
 archevêque d'Ottawa.

La Révérende Sœur Olier du Saint-Sacrement est la supérieure actuelle du couvent
 renommé de la rue Rideau.

COURS DE PÉDAGOGIE

A L'UNIVERSITÉ LAVAL, MONTRÉAL.

(2e année, 1919-20)

Nous accusons réception du programme des cours de pédagogie donnés à l'Université Laval de Montréal, faculté des Arts, pour l'année 1919-1920. L'objet principal du cours, cette année, c'est le *Manuel de Pédagogie* de Mgr Ross. Livre III et IV. Les conférenciers de langue française sont : MM. les Directeurs, Labarre, Pilon, Manning et Miller ; M. l'inspecteur C.-J. Miller ; MM. les abbés Desrosiers, Dupuis, Dubois, Maurice, Lamirande ; MM. les professeurs Vautrin, Lagacé et Miller. Les conférenciers de langue anglaise sont : MM. les abbés Reid, Brophy, McShane ; les RR. PP. Drummond, Fillion, S. J., Broughall et Kearney, C. S. C. ; le Frère Neil ; M. l'inspecteur Cuddihy ; MM. les professeurs Cartier, Banks, Vautrin, Atherton.

Les cours de pédagogie donnés à la Congrégation Notre-Dame, Maison-Mère, sont aussi donnés sous les auspices de l'Université Laval et confiés à MM. les abbés Maurice, Brophy, Dupuis, McShane, Reid, Broughall, Desrosiers, Dubois, Lamirande ; au R. P. Drummond et Fillion, S. J., Kearney, C. S. C. ; à une Sœur de chacune des communautés suivantes : Congrégations N.-Dame et S.S. des Saints N. N. de Jésus et de Marie, Sainte-Anne, Sainte-Croix ; à Mlle McCullen ; aux Directeurs, Labarre, Miller, Manning, Pilon ; aux inspecteurs C.-J. Miller et Cuddihy ; aux professeurs Cartier, Miller, Lagacé, Atherton, Banks.

CONTE DE NOËL

(Pour L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE)

I

La poésie est subjective

Dans le langage courant, on distingue les objets revêtus du caractère de simple beauté, de ceux qui sont purement poétiques, ou qui réunissent les deux qualités d'être à la fois beaux et poétiques. Un édifice nouvellement construit, s'il est beau, n'est pas de ce fait poétique ; au contraire, l'humble logis où plusieurs générations ont vécu, ou que le temps a délabré, est de nature à inspirer le favori des Muses. Ainsi en août dernier, notre excellent poète québécois, M. J.-B. Caouette, dont la lyre a des accents à la fois si religieux et si patriotiques, a rendu visite à la maison natale de Louis Fréchette dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (1). Au spectacle de ce qu'il y a vu, son âme d'artiste s'abandonna au charme de la rêverie, et produisit le beau poème que nous avons pu lire dans *le Soleil* du 20 septembre dernier. Le même objet est-il à la fois poétique et beau, on distingue alors ces deux caractères en les attribuant à des qualités différentes. Ainsi, du vers admirablement frappé et qui exprime un sentiment exquis, c'est par les qualités de facture qu'on le déclare beau, et pour les qualités de sentiment qu'on le trouve poétique (2). Quelque grandioses donc que soient les choses de la nature matérielle, si belles puissent-elles apparaître, elles n'offrent en elles-mêmes rien de poétique (3).

Ce qui constitue la poésie, c'est le jeu de l'imagination et de la sensibilité créant ce qu'on est convenu d'appeler "une rêverie esthétique", c'est-à-dire une rêverie qui éveille en nous un

(1) L'Enseignement Primaire, juin et septembre 1918.

(2) Paul Souriau, *La rêverie esthétique*.(3) "Nulle réalité matérielle n'est poétique." (Paul Souriau, *ibid.*)

sentiment de beauté, car, tout le monde l'admettra, il est des rêveries qui ne sont nullement esthétiques. On conçoit maintenant que les immensités du ciel et de la mer, le fracas assourdissant d'une cataracte, le silence du désert, le bruissement des feuilles, le chêne altier des montagnes, "la sombre profondeur des bois", etc., soient poétiques uniquement en ce sens que ces objets favorisent la rêverie. Et pour nous résumer, "la source véritable de toute poésie, c'est l'âme humaine". (1)

Lamartine avait exprimé la même idée lorsqu'il écrivit : "La poésie est l'écho profond, sincère, des plus mystérieuses impressions de l'âme. Elle est la voix intérieure qui aime, chante, prie ou pleure avec l'humanité, à toutes les phases de son pèlerinage ici-bas". (2)

Pour illustrer ce fait que la poésie est essentiellement subjective, nous ne connaissons rien de mieux approprié que l'intéressant conte de Noël de Louis Fréchette, intitulé : "Au seuil". Nous nous permettons de lui substituer un autre titre qui en précise davantage le contenu ou la portée : La poésie d'un poteau de télégraphe.

LUCIEN SERRE.

II

La poésie d'un poteau de télégraphe.

Ce soir-là, nous descendions de Montréal à Québec ; et, sur le pont du bateau, quelques jeunes gens s'étaient mis à causer littérature. Inutile d'ajouter que, suivant la mode du jour, certains esprits chagrins accusaient l'industrie, le commerce, les sciences positives, le progrès moderne, en un mot, d'être incompatible avec les choses de l'idéal. D'après eux, la vapeur, l'électricité et surtout l'esprit de mercantilisme avaient tué la Poésie : la tour Eiffel était son mausolée.

Entre voyageurs on est un peu sans gêne.

—Permettez-moi de vous dire que vous blasphémez, messieurs, fit un des auditeurs que la petite discussion avait attirés. La poésie ne meurt pas, tant que le cœur de l'homme vibre. Elle est beaucoup plus en nous que dans les objets extérieurs. La chose qui semble la plus prosaïque du monde peut, à un moment donné, revêtir un aspect ou inspirer un sentiment d'une poésie intense. Tout dépend des dispositions d'esprit et de cœur où l'on se trouve, et surtout du point de vue où l'on se place.

Tenez, moi qui vous parle, voulez-vous savoir ce que j'ai vu de plus poétique dans ma vie, c'est-à-dire l'objet qui m'a causé à l'âme l'impression la plus vive et la plus attendrie ? C'est quelque chose de bien banal pourtant, une des choses que l'on serait porté à croire, entre toutes, incapables de provoquer une émotion : c'est tout simplement un poteau de télégraphe !

—Un poteau de télégraphe ? Allons donc !

—Parole d'honneur, messieurs ! Je ne plaisante pas ; et si je vous contais mon histoire vous me croiriez sans peine.

—Parlez alors, parlez ! fit-on d'une seule voix.

Le nouvel interlocuteur était un de nos compatriotes. Robuste encore, quoique dépassant la soixantaine, il avait l'œil profond, la voix bien timbrée, le langage d'un homme cultivé. En somme une tournure très comme il faut au service d'une intelligence plus qu'ordinaire. Nous l'écoutâmes avec intérêt.

—Messieurs, dit-il, j'ai passé seize ans de ce que je puis appeler ma jeunesse dans des parages bien inconnus à cette époque, mais dont le nom a eu beaucoup de retentissement depuis. Je veux parler du Klondyke.

Oh ! l'on ne songeait pas alors à y creuser la terre glacée pour en extraire des lingots ou des pépites jaunes ; on n'y faisait encore que la chasse aux fourrures. C'était la bête fauve que nous traquions, soit le fusil à la main, soit par l'intermédiaire des indigènes qui fréquentaient nos comptoirs.

(1) Souriau, *ibid.*

(2) *Premières méditations poétiques. Seconde préface.*

Les circonstances qui m'avaient conduit là, je n'en ferais pas mention si elles ne contribuaient à faire comprendre l'état d'âme où je me trouvais quand se produisit l'incident dont il s'agit. Ces circonstances, les voici en peu de mots :

Je suis né à la Rivière-Ouelle, un joli endroit situé, comme vous savez tous, à quelque vingt-cinq lieues en aval de Québec, sur la rive droite du Saint-Laurent. Mon père était mort pendant que je faisais mes classes au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et ma mère s'était remariée deux ans plus tard.

Mes études terminées, ma mère désirait me voir embrasser une carrière libérale, ce qui m'agréait assez. Mais cela exigeait certains sacrifices, et mon beau-père, qui, par parenthèse, m'était peu sympathique, s'y opposait carrément. De là des malentendus, des discussions, des froissements ; bref, une vie impossible pour ma mère et pour moi.

Pauvre mère ! elle avait souffert de ma présence, elle eut à pleurer mon éloignement. Pour lui rendre la paix, je saisis la première occasion, et je partis. Un agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson m'avait engagé, avec quelques hardis compagnons, pour aller faire la traite des pelleteries dans les territoires voisins de l'Alaska.

Je ne vous raconterai ni mes pérégrinations lointaines, ni mes aventures dans les différents postes où je dus séjourner. Ah ! ceux qui trouvent la civilisation moderne trop terre à terre auraient eu là de quoi se faire passer le goût de la poésie primitive, j'en réponds.

Les choses les plus nécessaires à la vie ne nous manquaient pas ; mais ces mille petites douceurs, ces mille objets superflus qui font le charme de l'existence, il ne fallait pas y songer. Nous avions de l'occupation tant et plus durant une bonne partie de l'année, mais que faire pour se distraire pendant les mortes saisons ? Les livres étaient rares : qu'inventer pour tuer la monotonie des rudes et interminables hivers, en tête à tête continuuel avec les mêmes individus, et ne comptant les jours que par une courte apparition du soleil à l'horizon ?

Et point de nouvelles ! Séparés du monde entier durant douze mois d'une année à l'autre. Une seule malle-poste pendant la saison d'été, et c'était tout. Imaginez seize ans de cette vie-là !

Enfin, dans l'automne de 1876, le courrier en retard m'apporta deux nouvelles qui me rapprochaient singulièrement de mon pays et de ma vieille mère : le mari de celle-ci était mort et le chemin de fer du Pacifique canadien venait d'atteindre Calgary, d'où il allait s'élancer d'un bond à l'assaut des montagnes Rocheuses.

J'étais alors au fort Yukon, sur le fleuve du même nom, à cent lieues au nord-ouest de l'ancien fort Reliance, poste aujourd'hui célèbre sous le nom de Dawson city. Nul engagement ne me retenait là-bas ; un Sioux, qui connaissait bien la route et qui retournait à Edmonton, pouvait me servir de guide. Le cœur bondissant dans la poitrine, je fis mes préparatifs de départ.

En sorte que, le 1er novembre au matin, mon sauvage et moi, nous nous acheminions à la raquette sur la surface gelée de la rivière Porc-épic, l'un précédant et l'autre suivant un long et fort tobagan chargé de nos armes et bagages, et traîné par quatre vigoureux chiens esquimaux, en route pour le fort Lapière—une course de deux cent cinquante milles pour ainsi dire d'une haleine.

Du fort Lapière, il faut traverser les montagnes Rocheuses pour atteindre le fort McPherson. Soixante-dix milles à travers un labyrinthe inoui de torrents, de précipices, de rocs croulants, de glaciers et de pics inaccessibles ! Pour de la poésie sauvage, c'était là de la poésie sauvage ; seulement, on bénit le ciel quand cela devient un peu moins poétique.

En partant du fort McPherson, on suit d'abord la rivière Peel sur une distance d'à peu près cent milles ; puis cent autres milles de prairies, de cours d'eau, de lacs et de portages vous conduisent au fort Good-Hope, sur le Mackenzie, qu'il faut remonter jusqu'au Grand lac des Esclaves ; un trajet, cette fois, de six cents milles en chiffres ronds.

De ce point on coupe à travers la prairie jusqu'à Athabaska Landing, dernière station avant d'arriver à Edmonton ; encore cinq cents milles de marche au moins ! Vous voyez que ce ne sont pas là des promenades ; ni même des voyages à entreprendre à la légère. Mais les étapes ont beau être longues et pénibles, on les parcourt encore assez gaiement. lorsque chacune d'elles nous rapproche de ceux que l'on aime.

Nos journées se passaient en marches non interrompues, si ce n'est par quelques instants d'arrêt pour le repas du midi. Le soir nous campions au premier endroit venu, pourvu qu'on y trouvât du bois pour faire du feu.

Quand je dis nous campions, c'est manière de m'exprimer, car notre campement se réduisait à bien peu de chose. D'abord nous dételions les chiens et nous leur donnions leur ration de poisson gelé—il faut toujours avoir un soin particulier de ces pauvres bêtes, qui sont la ressource suprême et un élément de nécessité première dans de pareils voyages ; —puis, le feu allumé, nous faisons bouillir la marmite.

Oui, comme cela, en plein air, à l'abri de n'importe quoi, quelque fois au vent, sous la neige tombante, dans la "poudrière". Puis, après avoir fait sécher nos fourrures rendues humides par une journée de marche, nous nous étendions sur la neige, côte à côte avec nos fusils, entre une épaisse robe d'ours et une couverture en peaux de lièvre nattée ; et bonsoir, camarade !

À l'exception de nos haltes dans les forts et autres stations, où nous passions généralement un jour de repos bien nécessaire et surtout bien gagné, nous logeâmes ainsi à l'enseigne de la Belle-Etoile, jusqu'au 24 décembre, jour où nous espérions atteindre Athabaska Landing de bonne heure dans l'après-midi.

Je m'étais fabriqué un calendrier en forme de fer à cheval, sur lequel de petites chevilles indiquaient le quantième du mois et les jours de la semaine. Je savais donc que nous touchions à la vigile de Noël ; et malgré les fatigues de cet interminable voyage, je me sentais tout réconforté à l'idée de passer cette touchante fête de famille sous un toit de chrétiens, en compagnie de mes semblables, au milieu de compatriotes peut-être...

Malheureusement, mon désir ne devait pas se réaliser. Dès le matin, une neige épaisse, soulevée par un violent vent du nord, avait rendu notre marche très difficile. À midi, nous étions littéralement enveloppés dans un tourbillon qui ne nous laissait pas voir à dix pas devant nous.

Les bons Québécois s'imaginent savoir ce que c'est qu'une tempête d'hiver : je ne leur souhaite pas d'aller au fond du Nord-Ouest apprendre à leurs dépens qu'ils n'en ont pas la moindre idée.

C'est tout simplement quelque chose d'horrible. Cela vous aveugle, vous glace, vous bouscule, vous étouffe. Vous perdez pied, vous ne respirez plus, la notion des distances vous échappe. Rien pour vous guider : la clarté du soleil n'est plus qu'une lueur diffuse qui se laisse à peine soupçonner à travers les opacités de l'atmosphère ; la boussole, ce qui arrive souvent dans ces circonstances, s'affole ; et vous n'avancez plus qu'au hasard et pour ainsi dire à tâtons, enfouis, submergés, noyés dans les rafales et les halètements furieux de la tempête.

C'était cette bête farouche qui nous tenait dans sa gueule.

Si nous n'avions pas été aussi pressés d'arriver, nous nous serions blottis au fond de quelque ravin, dans un pli de terrain, derrière un bouquet d'arbres, n'importe où, et nous aurions laissé passer la bourrasque sur nos têtes ; mais je tenais avec l'entêtement du désespoir à ne pas camper dans la prairie ce soir-là, et nous avançons quand même, en dépit de tout et même de notre attelage, qui ne voulait plus marcher que le fouet aux reins.

Efforts inutiles, le poste que nous espérions atteindre semblait reculer devant nous ; et, le soir venu, il devint évident que nous avions fait fausse route. Nous nous en rendîmes compte surtout, lorsque, la tempête calmée et le ciel redevenu clair, nous vîmes par la position des étoiles que nous obliquions trop vers l'ouest. Il fallait se résigner.

Changeant de direction, nous errâmes encore quelques heures, non pas tant à la recherche du poste désiré que pour trouver le bois nécessaire au campement. J'étais harassé de fatigue, et je suivais les chiens, tout chancelant, la jambe molle et le cœur gros.

Tout à coup, le guide, qui avait pris de l'avant, me jeta ce cri :

—Un arbre !

Un arbre, comme cela, tout seul, en pleine prairie, c'était invraisemblable ; le sauvage avait probablement voulu dire un arbuste.

Je tirai néanmoins la hache de dessous la bâche du tobagan, et rejoignis mon camarade. En effet, nous avions devant nous un tronc dénudé, s'élevant du sol, droit au milieu de la grande plaine déserte. Je m'arrêtai un instant, surpris ; puis, tout à coup, le cœur me tressauta dans la poitrine ; je ne pus retenir un cri—un cri étouffé par un sanglot.

Ce tronc sec, cet arbre mort, cette futaie isolée, dressée comme un mât solitaire au milieu d'un océan, elle avait été plantée par la main de l'homme : c'était un poteau de télégraphe ! Nous avions dépassé Athabaska Landing, et nous étions sur la route d'Edmonton. Comprenez-vous bien ?

Un poteau de télégraphe ! La sentinelle avancée de la civilisation !

Un poteau de télégraphe ! N'était-ce pas comme une main amie qui se tendait vers moi sur le seuil de la patrie ?

Plus encore, n'était-ce pas le cordial accueil d'un monde retrouvé, la bienvenue sur un sol vivant, cultivé, peuplé d'êtres intelligents, de compatriotes regrettés ?

Je rentrais enfin dans la vie sociale, dans mon pays, dans mon siècle, après seize années d'exil au fond d'immenses solitudes sauvages. Je rentrais presque dans la famille, car ce fil d'acier que j'entendais vibrer là-haut, il me reliait au passé, au village natal, au foyer paternel redevenu plus cher que jamais, à ma vieille mère, à qui je m'imaginai presque pouvoir crier un bonjour de loin, malgré les mille lieues qui me séparaient encore d'elle !

Ah ! tenez, il faut avoir éprouvé cela, perdu sous un ciel boréal au milieu d'un désert glacé, dans le mystère de la sainte nuit de Noël, pour bien me comprendre ; je vous l'avoue ingénument, je sentais ma tête se troubler.

Et là, sous les yeux ahuris de mon compagnon de misère, qui, tout intrigué par les sons étranges du fil électrique bourdonnant sur nos têtes, murmurait : "Manitou ! Manitou !" sur un ton d'effroi, je fondis en larmes, et, ouvrant les bras, j'embrassai longuement, longuement ce morceau de bois insensible, ce poteau de télégraphe—mon frère !

La voix du narrateur tremblait un peu. Quant à nous, nous l'écoutions, émus. Ceux-là même qui avaient si carrément dénoncé le prosaïsme de notre "âge de fer" étaient désarmés. Après quelques instants de silence, le voyageur du Nord-Ouest reprit :

—Qu'ajouterai-je, messieurs ? Je ne voulais pas aller plus loin. Nous campâmes là tant bien que mal ; et je m'endormis au pied de mon nouvel ami, la tête perdue dans mes rêves, pendant que le fil sonore secoué par le vent de la nuit, m'apportait par lambeaux comme un écho lointain des cloches de la Rivière-Ouelle et des chants sacrés qui en ce moment retentissaient sous les voûtes de nos églises.

Non, non ! la poésie ne meurt pas ; elle vit toujours aux replis des cœurs ; et il suffit parfois de l'effleurement d'un de ces souffles qu'on accuse de l'étouffer, pour éveiller ses plus divines vibrations et lui faire chanter ses plus attendrissantes mélodies. (1).

LOUIS FRÉCHETTE.

(1) *Le Noël au Canada, Au Seuil.*

" MON JOURNAL "

Ce 29 septembre 1919.

Il est 10 heures. Tout le monde ici est en route pour le pays des rêves. Moi, en la compagnie de ma petite lampe, je veille.

D'abord je fais la préparation de ma classe et . . . je pense longuement à mes élèves. Pour la plupart, ils sont assez bien disposés à l'étude et leurs progrès sont marquants. Mais, leur intelligence semble s'ouvrir aux sciences matérielles, leur âme reste fermée devant le sort de toute vie humaine. Ils existent sans vivre. La pitié pour eux, est une affaire de

routine, l'obéissance, de goût, etc., etc. J'aurai donc tout un travail d'éducation à faire cette année ? ? ?

Un ouvrier au service du Maître de la vigne doit non seulement s'occuper de faire la garde du vignoble. N'est-ce pas son devoir de le débarrasser des ronces et des épines qui nuisent à sa végétation ? de bêcher le sol tout au tour, l'ensemencant de bons grains ?

Puis je lis mes revues mensuelles, après un quart d'heure de lecture, je ne sens presque plus les fatigues de ma tâche journalière. Il faut mettre ordre à ma correspondance. Cours, ma plume, sur le papier. . . . A mes sœurs éloignées, promets une fraternelle affection. Chante reconnaissance à mes bienfaiteurs et jure une sincère amitié à mes amis.

Ce 3 octobre 1919.

"*Angelus Domini nuntiavit Mariæ*" Je récitais l'hymne matinale de la Vierge en me dirigeant vers la maison de Dieu.

C'est le 1er vendredi du mois. J'entends la messe et je communie. Oh ! que je suis heureuse pendant mon quart d'heure d'action de grâces. Jésus me prodigue mille douceurs. Il a la bonté d'un tendre père, le dévouement d'un grand frère, la sollicitude d'un ami. A la fois, il me conseille, m'aide et me réconforte.

J'ai commencé mon œuvre d'éducation. Mme de Maintenon a dit quelque part : "*L'impatience aigrit les cœurs, la douceur les ramène*". Suivant cette ligne de conduite, j'ose espérer un réel succès.

A. M. T.,
Institutrice.

PROGRAMME

DES

SÉANCES D'ÉTUDE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE
1919-1920

Les choses de l'éducation sont à l'ordre du jour, et c'est bien tant mieux quand elles sont confiées à des maîtres compétents, dont la science pédagogique s'éclaire aux lumières de l'enseignement catholique. Les Dames de la Fédération Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont choisi, pour 1919-20, comme sujet d'études : *l'Éducation des filles* ; elles ont confié ce cours à notre collaborateur distingué, M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des écoles de Montréal. Voici le programme des séances pour 1919-20 :

SUJET.—*L'éducation des filles*.—Conférencier, M. l'abbé Dupuis, Visiteur des écoles de Montréal.

1ère Conférence.—Jeudi, 23 octobre.—Aperçu général de notre système d'éducation.—Le programme officiel.—Difficultés actuelles.—Réformes demandées.

2ème Conférence.—Jeudi, 27 novembre.—Réformes de l'enseignement qui semblent possibles dans les conditions actuelles de notre société.—Nécessité de la collaboration des parents avec les institutrices.—Aperçu de ce qui se passe à l'étranger.—L'étude à la maison doit-elle être encouragée ?

3ème Conférence.—Jeudi, 22 janvier.—Le rôle de l'enseignement ménager dans l'éducation des filles.—L'hygiène et la fréquentation des dispensaires.—La pédagogie maternelle et l'école maternelle comme champ d'expérimentation.

4ème Conférence.—Jeudi, 26 février.—L'enseignement commercial à l'école : école primaire, école professionnelle.—Lacunes à combler.

5ème Conférence.—Jeudi, 25 mars.—Le rôle de l'enseignement supérieur dans la formation des élites.—L'action sociale de la femme.

A chaque séance une discussion sera ouverte, et quelques dames, particulièrement renseignées sur les questions inscrites au programme, seront spécialement invitées à prendre la parole ; parmi elles les directrices de nos principales écoles primaires et professionnelles, ainsi que des femmes du monde versées dans les questions d'éducation. Nos associations professionnelles seront aussi appelées à se prononcer sur les transformations utiles que pourraient subir nos programmes.

Les séances ont lieu le 4ème jeudi de chaque mois, à 3 heures précises, chambre 6 du Monument National.

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

L'école peut contribuer dans une large mesure à la préservation de la jeunesse contre les maux de l'intempérance. C'est pourquoi nous avons reçu avec plaisir le manuel de la "Société Scolaire de Tempérance" que viennent de publier les Clercs de Saint-Viateur, 2061, rue Saint-Dominique, Montréal. Ce petit manuel porte l'imprimatur de S. G. Mgr Archevêque de Montréal.

Nous recommandons de nouveau au personnel enseignant les "Tableaux d'enseignement antialcoolique", des Clercs de Saint-Viateur, et nous conseillons aussi aux maîtres et maîtresses de consulter les ouvrages suivants :

- "Rapport du premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec".
- "Alcoolisme et Tuberculose", *Edmond Rousseau*.
- "L'alcool, étude économique", *Louis Jacquet*.
- "Pour la veillée, petite anthologie antialcoolique", *André Corbar*.
- "Manuel d'antialcoolisme", *Langlois & Blondel*.
- "La Tempérance" (Revue), publiée à Montréal.
- "Revue Antialcoolique des Cercles Lacordaire et des Cercles Sainte-Jeanne-d'Arc" publiée à Boston, Mass., E.-U.
- "Traité de l'alcoolisme", *Triboulet, Mathieu, Mignot*.
- "La lutte antialcoolique", *R. P. Constant Doyon, O. P.*
- "Sermons et documents", *abbé Lemmens*.
- "Une heure à l'exposition antialcoolique", *Les Clercs de Saint-Viateur*.

Vient de paraître.

" AU PAYS DE L'ÉRABLE "

Grand volume in-8o, 200 pages, enrichi de 13 superbes illustrations en hors-texte. Ce livre est le fruit de 4e des grands concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il contient treize nouvelles signées par des littérateurs avantageusement connus et de jeunes écrivains pleins de promesses.

Marie-Alice,—par Mme Yvette-O. Gouin, illustration d'O.-A. Léger.—C'est la courte mais pathétique histoire d'une jeune diplômée de Roberval, maîtresse d'école au lac Saint-Jean, victime de la tuberculose.

Les Bœufs,—par Sylva Clapin, ill. d'E.-J. Massicotte,—nous conduisent sur les bords du Richelieu, en plein terroir national.

Nestor et Piccolo,—par Mlle Marie-Rose Turcot, ill. de J. McIsaac.—Etrange et drôlatique odyssée d'un enfant terrible des Cantons de l'Est.

Pour l'Honneur,—par fr. Arsène, ill. de Georges Delfosse.—C'est l'analyse des sentiments d'un conscrit, arraché à son pays des Laurentides.

Le Retour au Foyer,—par fr. Robustien, ill. d'A.-S. Brodeur.—Une curieuse légende du "jour des morts", à Saint-Pierre, île d'Orléans.

La visite de M. le Curé,—par J.-E. Larivière, ill. de Nap. Savard.—Naïve réception organisée par l'institutrice du rang de Salvail, aux Cantons de l'Est.

La fin d'un Trattre,—par Eugène Achard, ill. de Georges Latour,—nous reporte aux jours troubles de la rébellion de 1837, parmi les patriotes de Saint-Jean-d'Iberville.

La Noël à Saint-Hilaire,—par Camille Perras, ill. d'Ozias Leduc.—L'aventure d'un terrien qui, fasciné par l'attrait de la ville, regagne bientôt sa campagne pour ne plus la quitter.

Claire Desroches,—par Joseph Courteau, ill. de J.-B. Lagacé.—Fine étude de psychologie : comment une fille d'habitant, à Vauvert, comté de Glengarry, sait prendre part à la lutte de l'école bilingue, en Ontario.

Le Mariage du fils de Jacques Latouche,—par Joseph Patry, ill. d'Yvan Jobin.—C'est la description d'une veillée de noces, dans une paroisse d'en bas de Québec.

Le Petit Docteur Alice,—par Mlle Clara Saint-Arnaud, ill. de Mlle Rita Mount.—Une jeune citadine prouve d'éloquente manière qu'elle a eu raison de se faire docteur en médecine.

Mathias L'Anglais,—par fr. Elie, ill. de J. McIsaac.—C'est l'étrange destinée d'un orphelin que les Abénaquins ont emmené après leur raid sur Deerfield, en 1704, et dont la descendance s'est multipliée par tout le Canada et notamment à la Rivière-des-Prairies.

Les Souvenirs ineffaçables de F. Simon, qui terminent le recueil, nous reportent au milieu des sympathiques populations de la région de Joliette.

Ne manquez pas de lire cette heureuse tentative vers le régionalisme en littérature. Il offre un intérêt particulier aux membres du corps enseignant, ainsi, que l'on peut s'en rendre compte par l'analyse sommaire que nous en avons donnée. Au Secrétariat de la Société et chez tous les libraires : 80 sous, par la poste 90 sous.

LES ALMANACHS CANADIENS

Nous recommandons au personnel enseignant les beaux et instructifs almanachs illustrés qui se publient à Québec et à Montréal.

À Québec. *L'Almanach de l'Action Sociale Catholique* : prix, 50 sous l'unité, franco : s'adresse au Secrétariat des Œuvres, 101 rue Sainte-Anne, Québec.

À Montréal : *L'Almanach de la langue française* : prix 25 sous l'unité, franco : s'adresse à l'Action française, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

ENNEMIS ET AMIS DE L'AGRICULTURE

Les plus grands ennemis de nos récoltes sont les insectes nuisibles, qui attaquent les plantes au-dessous et au-dessus de la surface. De toutes les agences naturelles qui tendent à détruire ces insectes nuisibles, et supprimer leurs incursions, les nombreuses espèces d'oiseaux insectivores jouent un rôle important. Sans l'aide de ces précieux alliés qui détruisent les ennemis de nos récoltes, notre production alimentaire serait sérieusement affectée par les ravages sans contrainte de ces insectes nuisibles, en nombre toujours croissant auxquels les récoltes de toutes sortes sont exposées. La protection de ces insectivores est donc nécessaire. Les oiseaux insectivores ne sont pas les seuls agents de destruction des ennemis de nos récoltes, d'autres membres des animaux sauvages leur viennent en aide. Les mouffettes (bêtes puantes) détruisent beaucoup d'insectes; les taupes et les musaraignes rendent le même service. Certains éperviers et hibous tuent un grand nombre de souris et de gophers. Les animaux inférieurs, tels que les couleuvres, les grenouilles et les crapauds, n'arrêtent généralement pas notre attention, mais nous devons reconnaître maintenant qu'ils nous sont utiles, ainsi qu'il est dit dans un article contenu dans le neuvième rapport annuel de la Commission de conservation.

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER

Lors des récentes fêtes du dévoilement du monument Cartier, à Montréal, S. G. Mgr Gauthier, représentant de Mgr l'Archevêque de Montréal, a mis en relief les convictions catholiques de Sir George-Etienne Cartier, dans les termes suivants :

" Il y a pourtant des services d'un autre ordre qui nous attachent à lui. Ces services rendus à l'Église, Cartier fut un jour amené à les énumérer, et l'on ne saurait contester qu'à cet égard son œuvre soit considérable. Il a fait à se rendre le témoignage " que l'on ne saurait citer un seul cas où il ait été en défaut "

" Me sera-t-il permis de faire un choix dans cette œuvre et de rendre un hommage particulier à tout ce qu'il a fait pour maintenir et fortifier dans le Bas-Canada la puissance de la paroisse ? Ce n'est pas d'hier que tous ceux qui nous observent font remonter à notre organisation paroissiale le mérite de nous avoir conservé notre caractère et nos mœurs et d'avoir été le premier théâtre où nos pères aient appris à défendre leurs droits. Seulement il convient de faire honneur à Cartier d'avoir entouré notre existence paroissiale de ces garanties légales qui, dans l'ensemble du monde catholique, donnent à notre organisation religieuse une physiologie unique.

" Comment oublierai-je que cet amour de l'Église s'appuyait chez lui sur une foi sincère ? Il n'a jamais fait mystère de ses croyances. Dans la longue série de ses discours, où il y a plus d'idées que de sentiments et où l'imagination vient trop rarement parer de ses grâces la structure des faits sur laquelle s'appuie sa puissante logique, il y a parfois une pointe de sentiment qui se fait jour. En 1866, dans un débat où il est question du désétablissement de l'Église d'Irlande, il jette à la Chambre cette déclaration : " Je prie la Chambre de m'excuser si je parle ainsi. Ce sont là des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité dans une société mixte. Mais je suis catholique, et jamais cette Chambre, ni aucune autre Chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et plusieurs me sauront gré de les avoir défendues. " Il disait vrai ! Et sans qu'il y eût là de sa part aucune manœuvre, il est certain que ses compatriotes lui savaient gré de défendre ses convictions religieuses et les leurs. " (1)

(1) La Semaine Religieuse de Montréal, 15 Sept. 1919.

LE FRÈRE JOSEPH PELLETIER

DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR (1)

Le vendredi, 29 août, décédait, à l'Institut des Sourds-Muets à Montréal, l'un de ces modestes religieux qui font tant de bien, sans faire jamais de bruit : le frère Joseph Pelletier, des Clercs de Saint-Viateur. Il enseignait au collège Laval, à Saint-Vincent-de-Paul, en 1875-1876. Nous l'y avons connu, avec les Manseau, les Laferrière et l'autre Pelletier, tous décédés maintenant. Quels braves gens, ces bons frères, simples, modestes, instruits, dévoués jusqu'au fond de l'âme ! A dix ans, on ne comprend pas beaucoup tout cela. On en profite et on en jouit sans trop le savoir. Mais plus tard, quand on réfléchit, on sent dans son cœur quelque chose qui remue sensiblement. Ces éducateurs de notre première enfance, après les bons parents, ils furent nos premiers bienfaiteurs. Aussi, ce n'est jamais sans émotion qu'on mêle sur leur tombe les prières avec les souvenirs.

Le frère Joseph Pelletier était né à Saint-Pascal (Kamouraska), le 23 avril 1843. Il avait donc 76 ans. Il n'était entré en communauté qu'en 1873, c'est-à-dire à 30 ans. Ses études faites, en effet, à l'École normale de Québec, il avait d'abord pensé à se faire notaire, puis il avait adopté la carrière de l'enseignement et avait été instituteur dans sa paroisse natale. Nous ignorons dans quelles circonstances il se sentit appelé à une vocation plus haute. Mais ce que nous savons bien, c'est qu'il s'y donna, à cette vocation de la vie religieuse, de toute son âme, et il y a de cela quarante-six ans. " Les élèves du frère Pelletier, racontait le communiqué aux journaux qui a suivi sa mort, ont gardé de leur ancien maître un souvenir affectueux et reconnaissant. Ils se plaisent à proclamer que c'était un homme d'une belle éducation et d'une grande distinction, qui possédait à un haut degré le sens pédagogique. " Pour notre part, nous souscrivons volontiers à cet éloge. Nos impressions d'enfant sont trop lointaines pour être précises. Mais nous nous rappelons fort bien que le frère Joseph Pelletier était très aimé de ses élèves, et cela dit tout.

Le frère Pelletier fut professeur à Côteau-Saint-Louis (1874), à Saint-Vincent (1875-1876; directeur à Lévis (1877-1882), à Terrebonne (1882-1886) ; économe à l'Institut des Sourds-Muets (1886-1897), puis comptable au même établissement (1897-1919).

En offrant nos respectueuses condoléances à ses frères en religion, nous déposons sur sa tombe l'hommage de notre filial et respectueux souvenir d'enfant.

E.-J. A.

(1) De la *Semaine religieuse de Montréal*, du 22 sept. 1919.

“ SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER—SA VIE ET SON TEMPS ”

La Librairie Beauchemin Limitée de Montréal a droit à la reconnaissance du peuple canadien-français pour la publication du beau volume dont le titre est indiqué ci-haut. Cette vie de Cartier, par M. John Boyd, c'est l'histoire politique du Canada de 1814 à 1873. Ecrite en anglais, avec la plus grande impartialité, la vie de Cartier a été traduite par Sylva Clapin : elle forme un volume illustré de cinq cent pages. Cet ouvrage a été honoré de lettres très élogieuses de Son Eminence le Cardinal Bégin, de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal et de Sir Lomer Gouin, Premier Ministre.

CARNET DU CHERCHEUR

A PROPOS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Qu'est-ce que l'Institut de France? — L'Institut de France est la réunion des cinq Académies.

Quelles sont ces Académies? — Ces cinq Académies sont : 1o l'*Académie française*, composée de quarante membres ; elle est chargée de composer le dictionnaire de la langue française ; elle a été fondée en 1635, par Richelieu ; 2o l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fondée en 1663, par Colbert ; elle se compose de quarante membres ; instituée d'abord pour composer les inscriptions et les médailles rappelant les événements de notre histoire, elle a de bonne heure étendu son domaine sur toutes les branches de l'érudition ; 3o l'*Académie des Sciences*, fondée en 1666 par Colbert, comprend soixante-cinq membres : physiciens, chimistes, astronomes, etc. ; 4o l'*Académie des Beaux-Arts* : elle comprend quarante membres : peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, musiciens ; 5o l'*Académie des Sciences morales et politiques* : elle comprend quarante membres, partagés entre les sections de philosophie, de morale, de législation, de droit public, d'économie politique et d'histoire générale.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE ÉTAIT-IL CANADIEN ?

Certainement Faucher de Saint-Maurice était Canadien français : nous l'avons connu personnellement. Voici un bref résumé de la carrière de ce brillant écrivain.

Faucher de St-Maurice, Narcisse, Henri, Edouard né à Québec le 18 avril 1844. A fait ses études au Séminaire de Québec et au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. A épousé en 1868, Mademoiselle Joséphine Berthelot D'Artigny, nièce de sir Louis H. Lafontaine.

A servi au Mexique en 1864 comme capitaine au 4e régiment mexicain, et ensuite comme aide-de-camp du général vicomte Courtois Rouse d'Hurtal. Revenu au Canada en 1866 il a été 14 ans Greffier des Bills Privés. Membre de la Société Historique de Québec et de la Société des gens de lettres de France.

A été commissaire pour la province de Québec à l'exposition de géographie de Venise en 1881. Vice-président de la Société Royale du Canada. A été fait compagnon de l'Ordre Impérial de la Guadeloupe, par l'empereur Maximilien, et décoré de la médaille du Mexique par l'empereur Napoléon III, et de la médaille militaire par l'empereur Maximilien.

Fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1881, pour services exceptionnels rendus à la France.

Député du comté de Bellechasse de 1881 à 1890. Docteur ès-lettres de l'Université Laval. Président du Syndicat de la Presse.

Mort le 1er avril 1897.

Ouvrages : *A la Brunante, Choses et Autres, De Tribord à Babord, Joies et Tristesses de la mer, Loïn du pays, Deux ans au Mexique, etc., etc.*

NOUVELLES SCOLAIRES

M. l'abbé J.-O. Maurice, visiteur des écoles de Montréal, a été nommé membre du bureau de direction des cours de pédagogie institués à l'Université Laval de Montréal et à l'École d'Enseignement supérieur des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

M. N.-Eudore Gobeil, professeur depuis plusieurs années à Montréal, et ancien élève de l'École normale Laval de Québec, a été réélu président du Cercle pédagogique Roy, Montréal.

HISTOIRE DE FRANCE

LA GRANDE ERREUR DE RICHELIEU ET DE MAZARIN

La France était arrivée, au temps de Henri IV, à une des heures les plus critiques de son histoire. Cette grande unité religieuse de l'Europe, que l'Église avait mis des siècles à constituer, le protestantisme l'avait brisée. Il en avait arraché successivement l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Hollande et une partie de l'Allemagne. D'autre part, grâce au génie de Charles-Quint, l'Autriche avait peu à peu réuni sous son sceptre les débris catholiques de la grande unité religieuse, la Hongrie, la Bohême, les Pays-Bas, la Bavière, l'Espagne, Naples et Milan.—L'Europe se trouvait divisée en deux : le groupe des nations protestantes et le groupe des nations catholiques, et entre ces deux groupes la France cherchait sa voie. Qu'allait-elle faire pour retrouver sa grandeur passée ? Deux plans se présentaient à elle : le plan des saints et le plan des politiques. S'unir à l'Autriche et à toutes les nations catholiques, pour réduire l'influence et les forces des nations protestantes, aider le catholicisme à y renaître, et reconstituer ainsi peu à peu la grande unité religieuse de l'Europe, voilà le premier plan, celui du cardinal de Bérulle, de saint Vincent de Paul, de M. Olier, du bienheureux Pierre Fourier. Il est vrai que, dans ce plan, la France ne reprenait pas de suite le premier rang parmi les nations européennes ; mais elle l'aurait eu inévitablement plus tard, et elle avait déjà comme compensation les bienfaits, dans le présent et dans l'avenir, de l'unité religieuse rétablie en Europe. C'était la réalisation politique et sociale de la grande parole de l'Évangile : "Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît." Aujourd'hui, à trois siècles de distance, il n'est pas douteux que la France aurait gagné immensément à adopter le premier plan.

Le second était tout autre. Abaisser à tout prix la maison d'Autriche, qui, il est vrai, entourait la France d'un cercle de fer ; l'isoler peu à peu, pour l'affaiblir, des autres nations catholiques, s'appuyer au besoin sur les nations protestantes ; agrandir celles-ci, leur accorder des privilèges, des droits, une existence légale, à condition qu'elles mettraient leur épée à notre service et, sur les ruines de l'Autriche, établir la suprématie et la royauté de la France : voilà le second plan, celui de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, qui réussit pleinement et complètement ; qui fit de la France la première nation du monde, et qui valut à ces grands hommes, avec l'oubli de leurs fautes multipliées, une gloire qui n'a pas encore pâli. Déjà pourtant les infirmités de ce second plan apparaissent. Les nations catholiques ne se sont pas relevées de leur abaissement ; les nations protestantes n'ont pas cessé de grandir, et la France voit aujourd'hui sa suprématie menacée par ces nations protestantes, dont elle a, imprudemment et dans des vues égoïstes, développé et comme créé la puissance.

Henri IV mourut, après avoir connu ce second plan et en avoir noué les premiers fils. Richelieu en commença l'exécution, et y porta tous les dons de son âme opiniâtre et hardie, en attendant Mazarin, qui allait l'achever avec son astuce italienne. Pour affaiblir l'Autriche, Richelieu débuta par deux coups de maître. Il avisa d'abord sur le trône protestant de la Suède un jeune héros, Gustave-Adolphe, dont il devina le génie, et il le planta comme un trait dans le flanc droit de l'Autriche (1629). Il regarda ensuite de l'autre côté : il vit sur le trône de Lorraine le duc Charles IV, et il essaya de l'enfoncer comme un second trait dans le flanc gauche de l'Autriche. Mais ni le génie ni l'audace de Gustave-Adolphe n'étaient en Charles IV. Il prit peur ; il demanda à rester neutre, et, n'obtenant rien de Richelieu, il finit par se ranger, secrètement d'abord, puis publiquement, du côté de l'Autriche. Richelieu n'attendait que ce moment.

Il fondit sur lui comme un vautour sur une proie (1633). Celui-ci, éperdu, appela l'Autriche à son aide, et ainsi commença cette guerre qui devait se terminer par l'agrandissement définitif et la souveraineté de la France, mais qui, en attendant, allait la couvrir de sang et de ruines pendant de longues années (1633-1660).

Monseigneur BOUGAUD.
(Histoire de Saint Vincent de Paul)